

GENEVIÈVE HAROCHE-BOUZINAC

Madame de Sévigné



*Grandes
Biographies*
Flammarion

Madame de Sévigné

DE LA MÊME AUTEURE

- Voltaire dans ses lettres de jeunesse*, Paris, Klincksieck, 1992.
- Lettre et réflexion morale : la lettre, miroir de l'âme*, dir., Klincksieck, 1999.
- L'Épistolaire*, Paris, Hachette, [1995], 2000. [traduction *Escritas epistolares*, USPE, Sao Paulo, 2017]
- Louise Élisabeth Vigée Le Brun, histoire d'un regard*, Flammarion, [2011], 2013, 2015. Prix Chateaubriand - La Vallée aux Loups, 2011. Mellor Book Prize, Washington Museum of Women in the Arts, 2012.
- Artistes en correspondance*, en collaboration, *Épistolaire*, n°37, Champion, 2011.
- Élisabeth Vigée Le Brun*, Gallimard-Découverte, 2015 [traduction en anglais, Gallimard 2015].
- Album de la Rétrospective : Élisabeth Vigée Le Brun*, en collaboration avec Xavier Salmon, Paris, RMN, 2015.
- Lettres d'Italie*, en collaboration, *Épistolaire*, n°41, Champion, 2015.
- La Vie mouvementée d'Henriette Campan*, Flammarion, 2017. Trophée Gonzague Saint-Bris 2017, Prix « Honneur et patrie » des Sociétés de la Légion d'Honneur, 2018.
- Avec ou sans enveloppe : la Lettre et le Secret*, en collaboration, *Épistolaire*, n°44, Champion, 2018.
- Louise de Vilmorin, une vie de bohème*, Flammarion, 2019. Prix de l'académie de Poésie 2019, Prix de l'académie des Littératures 1900-1950, 2020, Prix de la biographie littéraire de l'Académie française 2020.
- Éditions critiques
- Essai sur la nécessité et sur les moyens de plaire et de se conduire dans le monde*, de François Paradis de Moncrif, 1738, texte établi, annoté et présenté par G. Haroche-Bouzinac, [1998], Garnier, 2023.
- Souvenirs d'Élisabeth Vigée Le Brun, 1755-1842*, texte établi, annoté et présenté par G. Haroche-Bouzinac, Champion, 2008.

Geneviève Haroche-Bouzinac

Madame de Sévigné
(1626-1696)

Une femme et son monde
au Grand Siècle

Flammarion

© Éditions Flammarion, Paris, 2023
ISBN : 978-2-0802-3434-6

« C'est ainsi qu'elle passe, l'allure libre et imposante,
de Paris à la Bretagne, de la Bretagne à la France entière,
dans son carrosse à six chevaux. »
Virginia Woolf

AVANT-PROPOS

Madame de Sévigné en son temps

De Madame de Sévigné, ce qui reste, c'est une voix, un chuchotement. Elle peut parler durant des heures, ce qui compte, c'est le son de sa voix, sa présence. Parfois, comme le suggère la romancière anglaise Virginia Woolf, on ne l'écoute pas. Mais son bavardage est rassurant. Elle occupe l'espace, on l'entend sourire. Tout rayonne en elle : elle s'intéresse aux autres. Son teint a de l'éclat. Elle badine, elle donne la réplique par lettre à son cousin, qui lui renvoie la balle comme lorsqu'ils étaient jeunes gens.

La vie de celle qui affirmait chérir la solitude est peuplée de tant de personnes qu'il est difficile de les dénombrer : une grand-mère religieuse, des grands-oncles évêques ou archevêques, des oncles militaires qui réapparaissent en souriant, des cousins qu'elle voit naître, des tantes protectrices, des abbés dont les soutanes virevoltent dans le vent de son domaine des Rochers, un magistrat intègre et bienveillant qui aide à démêler les affaires difficiles, des voisins chez qui elle va dîner dans le quartier du Marais, des gentilshommes bretons qui dansent à merveille le passe-pied, des enfants de village, des nourrices et des gouvernantes fidèles, des jardiniers qui conversent mieux que des chevaliers. À côté des plus grands qui ont traversé le siècle, des Condé, des Conti et des Turenne, ces héros minuscules font sentir à quel point Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, est l'observatrice attentive de son siècle.

Suivre l'itinéraire de la marquise de Sévigné, c'est la considérer dans l'histoire des femmes, la place des veuves et des mères dans

le siècle de Louis XIV. C'est aussi la dépeindre au cœur d'une histoire des sentiments explorée par les moralistes de son temps : les amitiés féminines et masculines auxquelles elle est fidèle jusque dans la gloire ou l'adversité. De madame Scarron qui devient madame de Maintenon, du Surintendant Fouquet au prisonnier de Pignerol, du ministre Pomponne à l'exilé, elle n'oublie ni la complicité ni la tendresse. Elle valorise, à chaque occasion, le sentiment de gratitude dans une société où les réseaux d'influence conditionnent en partie la faveur.

C'est également la situer dans l'histoire de la vie privée avec ses aspects quotidiens et modestes : modes vestimentaires, préférences alimentaires, relations avec le monde proche de la domesticité. C'est tenter de comprendre comment elle s'adapte dans une France dont les orientations économiques changent et où elle doit faire face à d'incessants soucis, qui la font s'exclamer : « Il n'y a rien qui ruine comme de n'avoir pas d'argent ¹ »

Retracer la vie de madame de Sévigné, c'est aussi tenter de comprendre une spiritualité qui se cherche entre l'admiration pour les vies saintes des Solitaires de Port-Royal, dont elle n'épouse pas l'austérité, et l'émotion provoquée par l'éloquence jésuite des grandes oraisons funèbres. Celle qui est la petite fille de sainte Jeanne de Chantal ne trouve pas aisément son chemin vers Dieu. Chancelante dans ses convictions, elle confie : « Mon père disait qu'il aimait Dieu quand il était bien aise, il me semble que je suis sa fille ². ». Toutefois, sans cultiver l'esprit de chapelle, elle n'est pas exempte d'un esprit de parti, qui la fait se réjouir en 1685 au moment de la Révocation de l'édit de Nantes.

Bien qu'elle n'ait pas de véritable sens de la politique, sa liberté s'exprime à travers des fidélités qui la situent du côté des Frondeurs. Son époux Henri de Sévigné, son oncle Renaud-René de Sévigné, son parent le cardinal de Retz, son cousin Bussy-Rabutin, tous prennent le parti de l'opposition à Mazarin et à la reine Anne d'Autriche. À divers degrés, ils subiront les conséquences de leur esprit de rébellion, qui par ricochet atteint madame de Sévigné et ses enfants. Dans cette société violente, son père Celse-Bénigne comme son époux Henri ont payé cher le tribut aux lois de l'honneur. De même, sa liberté de veuve se

heurte à des limites : celles des exigences de la réputation, fortes en cette première partie du siècle.

Suivre le destin de madame de Sévigné, c'est aussi la situer sur la toile de fond des troubles et des guerres au Grand Siècle. À Rennes, à Vitré, aux Rochers, elle est confrontée aux horreurs de la répression des révoltes des Bonnets rouges. Elle tremble pour son fils et les enfants de ses amis lors des combats incessants qui déchirent l'Europe. Le sentiment d'insécurité contre lequel elle doit lutter est puissant.

Invitée à la Cour lors des Grands Divertissements du début du règne, elle y soupe à la table du Roi, fait sa cour pour son fils, pour son gendre, à chacun de ses retours des Rochers, recueillant parfois du monarque un mot d'une majestueuse banalité. Sensible au faste des mises en scène, elle s'en retourne chez elle, en épiloguant : « Et, de tout cela autant en emporte le vent... »

Évoquer la vie de la marquise de Sévigné, c'est s'intéresser à l'histoire du goût sous ses aspects divers : goût pour les jardins, pour les « vues », pour les labyrinthes où l'on se perd, les bois où s'invente un art de la promenade, dont les règles naissent avec le siècle ; goût pour la danse sous toutes ses formes : ballet de Cour et mascarades, danses traditionnelles de Bretagne, danses paysannes des provinces ; goût pour le spectacle de l'opéra et plaisir du chant qu'elle pratique accompagnée ou en solo ; goût pour les voyages et la découverte des paysages de la Loire, de la Normandie, de la Bourgogne, de la Provence ; goût pour les bâtiments et la distribution des espaces intérieurs plus que pour les ornements et l'ameublement.

On ne saurait retracer ce destin sans évoquer l'histoire de la vie littéraire qui la place au contact direct ou indirect de ce qui compte parmi les écrivains de son temps : elle côtoie des grammairiens, des académiciens, des poètes dans l'esprit de polygraphie du Grand Siècle, Ménage, Conrart, Costar, Chapelain, Pellisson ; des romanciers et des moralistes, mademoiselle de Scudéry, madame de Lafayette et monsieur de La Rochefoucauld. Elle assiste dans des cercles privés à la primeur de la lecture des *Lettres provinciales*, des poèmes de Boileau ou de l'*Alexandre* de Racine et, à Saint-Cyr, à la triomphante représentation

d'*Esther*, tout en préférant Corneille. Elle se délecte de la lecture des *Fables* de La Fontaine, dont l'une est dédiée à sa propre fille.

Si nous la lisons aujourd'hui, c'est parce qu'elle est une grande épistolière. La situer dans l'histoire du goût épistolaire s'impose d'autant plus qu'elle en connaît les enjeux, la tradition et les formes. Mais c'est sans l'avoir prémédité qu'elle en deviendra le modèle dès le début du siècle suivant. Parfaites incarnations du style naturel à la française, qui ne se confond pas avec le négligé, certaines de ses lettres sont, de son vivant, commentées et appréciées. Elles fondent une renommée, que cautionne Bussy-Rabutin, son cousin académicien, mémorialiste et poète. Si nous la connaissons, c'est aussi parce qu'elle entre par la grande porte dans l'histoire de la conversation, échange étincelant pratiqué dans les cercles de la Préciosité, qu'elle fréquente sans nourrir d'esprit de coterie et sans renoncer à sa propre identité. Allant jusqu'à puiser ses expressions dans une langue familière, de la causerie intime à la conversation des salons (qu'on appelle encore des « ruelles ») en passant par le dialogue, avec un sens indéniable de la formule, elle se joue des nuances avec la légèreté d'un « rabutinage », qui mêle le goût effréné de plaisanter, de plaire, de raconter et d'aimer.

D'où lui vient cette singulière vitalité ? Elle l'alimente en grande partie à une contemplation minutieuse de la nature. Et, ce sentiment inspiré par le renouvellement de la végétation lui insuffle de l'énergie plus qu'il ne l'incline à la mélancolie. D'où lui vient cette fraîcheur remarquée par son entourage ? Elle provient également de l'attention extrême, inhabituelle en son temps, portée à la petite enfance. Observer l'âge des promesses est pour elle une façon de conserver son aptitude au bonheur.

Pour quelles raisons cette femme dégage-t-elle une telle impression d'assurance, de confiance ? Elle a dû cependant surmonter la disparité inconfortable de ses origines : des armoiries, dont la peinture est à peine sèche, du côté de la famille de sa mère, Marie de Coulanges, dont l'enrichissement remonte à un habile manieur d'argent, son grand-père, Philippe I^{er} de Coulanges ; une noblesse bourguignonne fière de son ancienne généalogie du côté de son père, Celse-Bénigne de Rabutin. Sans rien abandonner de ces lignages différents, elle s'appuie sur le sens des chiffres de

son oncle l'abbé de Coulanges, comptable et bâtisseur, pour sortir du gouffre financier où la laissera son veuvage, et se laisse inspirer par le sentiment d'appartenance au pays breton hérité de son époux Henri de Sévigné. Ce qui la caractérise est son extériorité à la plupart des groupes qu'elle fréquente.

Dans le récit de son enfance il faut retenir un point capital : la famille Coulanges la protège en refusant de remettre l'orpheline de sept ans à un couvent. Cette famille enjouée lui apprend le refus de la contrainte et la dote d'un instinct de liberté qui ne la quittera jamais. Cette « sainte liberté » est la règle qui régit sa vie sociale et amicale, mais qui la rend incapable de la servilité qui conduit aux emplois.

Des documents fragiles et quelques mythes

Les études littéraires et les récits biographiques sont tributaires des documents qui subsistent. Ils sont marqués également par les traditions de lectures qui les ont précédés. Le cas de madame de Sévigné est exemplaire. L'histoire de sa réputation repose sur une série de malentendus au service d'idéologies successives.

Des liasses de sa correspondance amicale et familiale ont disparu : notamment le commerce avec madame de Lavardin dont il est prouvé qu'il fut intense, a sombré corps et biens. Si on sait comment les lettres de Françoise à sa mère ont été détruites, on ignore tout du sort de l'abondante correspondance avec Charles. Hormis les nombreux ajouts aux messages de sa mère, ses lettres et leurs réponses demeurent, en dépit des efforts déployés, inaccessibles. Mais on doit au sens précoce de l'archivage de Françoise la conservation de larges pans de sa correspondance avec sa mère, qui composent les deux tiers des lettres publiées aujourd'hui.

Avec un tel déséquilibre des sources disponibles, comment ne pas surévaluer la relation de madame de Sévigné avec sa fille ? C'est bien ce qu'ont fait plusieurs générations d'historiens. L'épistolière leur avait préparé le terrain en décrivant abondamment une relation avec une enfant, puis une femme, dont elle loue l'esprit, la beauté, l'agilité, l'intelligence, dont elle a fait un objet de perfection. Cet esprit d'idéalisation se prolonge dans la

représentation véhiculée dans les lettres, et dont elle faisait dire autour d'elle qu'elle était exceptionnelle. Madame de Sévigné voulait vivre avec cette fille un « incomparable³ » amour. Ce sentiment revendiqué comme hors du commun est renforcé par une séparation qui la relie aux pertes innombrables subies dans sa jeunesse. Largement admirée par la génération romantique, cette maternité est devenue légendaire.

Éviter de tomber dans le piège de la théâtralisation sentimentale tendu par l'épistolière serait une précaution utile. Ces effusions, qui n'ont pas été écrites pour être divulguées, ne peuvent pas être lues isolément. Non seulement la lettre est une forme codée obéissant à des rituels de civilité, mais encore elle se coule dans le mouvement d'une rhétorique connue des protagonistes de l'échange. En outre, elle exprime une affectivité dont la part culturelle ne doit pas être mise de côté. Les admirations, les dégoûts, les rires, les larmes, les querelles, les réconciliations sont à relier à un contexte d'expression des affects que l'histoire des sensibilités a récemment mis en valeur.

À côté de cet amour vécu comme unique avec l'absente, la relation avec son fils s'affirme bien concrète. Pour saisir la physionomie de Charles de Sévigné, qui se cherche à travers les aventures d'une jeunesse fougueuse, et comprendre la relation complice avec ce garçon attachant, nous disposons de nombreux indices. Des échos dans les lettres adressées à l'entourage, de longs paragraphes écrits à la fin des lettres de sa mère, des documents notariés permettent de dessiner la géographie du sentiment entre la mère et le fils.

À la sanctification de la maternité souffrante ou heureuse s'est ajouté un autre mythe. Presque simultanément, les lettres de la marquise sont devenues l'incarnation d'une écriture féminine idéalisée dont un paragraphe de La Bruyère avait, sans connaître les lettres de l'épistolière, fixé les critères. « Il n'appartient qu'[aux femmes] de faire lire dans un seul mot tout un sentiment [...]. Elles ont un enchaînement de discours inimitable qui se suit naturellement », écrivait le moraliste⁴.

Plus récemment, un autre mythe est venu s'ajouter aux précédents : celui de madame de Sévigné comme marraine de l'intimité, comme créatrice d'une autobiographie par lettres, voire

d'une écriture préfigurant le journal intime. Des illusions rétrospectives poussent à plaquer des notions appartenant à notre temps sur une époque dont les usages et les valeurs étaient différents, voire opposés à ceux que nous connaissons. Soyons clairs : madame de Sévigné n'a pas écrit d'autobiographie par lettres ; elle n'a pas produit d'œuvre littéraire parce qu'elle n'a pas souhaité le faire.

Autre méprise : la correspondance n'est pas au Grand Siècle le genre de l'authenticité. Si, par tradition, elle est comparée à un « miroir de l'âme », cela ne signifie pas qu'elle est le reflet des humeurs de celui qui écrit, mais qu'elle donne l'exemple d'un moi idéalisé⁵. Comme tout genre rhétorique, elle veut persuader, avertir, plaire, divertir. Elle est le lieu d'une recomposition.

Un texte en mouvement

L'histoire de la publication des lettres de la marquise comporte presque autant d'épisodes et de surprises que sa propre vie. Sans trop d'exagération, on pourrait affirmer que chaque génération de lecteurs a disposé d'une édition de la correspondance sensiblement différente, mais de plus en plus complète.

De son vivant, Marie de Sévigné n'est connue comme épistolière que d'un cercle familial et amical. La mise en circulation manuscrite des *Mémoires* de son cousin Roger de Bussy-Rabutin, puis leur publication posthume (1696) ont divulgué un premier lot de lettres. Bien que le mémorialiste ait affirmé n'avoir pas retouché les lettres, car, disait-il, on ne corrige pas le Titien⁶, il est probable qu'il en a atténué certaines familiarités ou audaces. Puis, les premières éditions du XVIII^e siècle (1725-1726) ont procuré aux contemporains de Voltaire des volumes offrant ce que les générations de l'aube des Lumières considéraient comme l'essence même de la sociabilité du Grand Siècle. Une dizaine d'années plus tard (1734-1737), madame de Simiane, petite fille de madame de Sévigné, confie à l'aixois chevalier Perrin la préparation d'une édition plus complète, n'hésitant pas à diviser, annexer, rafistoler le texte des lettres selon des critères qui étaient les leurs.

La comparaison entre le texte imprimé et le manuscrit est surprenante. Madame de Sévigné usait de la ponctuation, comme ses contemporains, avec parcimonie. Afin de rendre à la phrase sa logique grammaticale, les éditeurs ont parfois dû trancher et peut-être transformer le sens à leur insu. C'est une autre des fragilités du texte épistolaire.

Des lecteurs anglais – non des moindres – se sont délectés de ces premières recompositions. Le célèbre Lord Chesterfield, jugeant ces « conversations d'esprit » naturelles, conseillait à son fils Lord Stanhope dès 1749 « de mettre ce livre parmi ceux que vous emportez toujours⁷ ». Deux années plus tard, Horace Walpole, l'ami de madame Du Deffand, avouera que les lettres de madame de Sévigné étaient son livre préféré⁸.

Au XVIII^e siècle les publications se poursuivent : trois éditions voient le jour, dont la dernière (1754) en huit volumes comptait cent soixante-douze lettres. Et en 1756, paraissent à Amsterdam les lettres relatant le procès du surintendant Fouquet, avant la survenue de deux autres séries en 1773 et 1814⁹.

La génération suivante des Lamartine, Sainte-Beuve, et les grands lecteurs du XIX^e siècle s'est nourrie de ces éditions. Sainte-Beuve loue sa « gaieté de couleurs » et sa verve digne de Molière. Quant à Lamartine, auteur d'une des premières biographies de la marquise, il confie que la lecture d'une lettre était une récompense offerte à sa sagesse d'enfant par une mère qui posait un exemplaire fatigué de ces lettres « sur la tablette de pierre fruste de la cheminée¹⁰ ».

Vint ensuite le travail des premiers érudits avec Monmerqué, qui propose de 1818 à 1819, une édition en deux volumes escortée de documents. À peine cette édition était-elle achevée que surgit de la poussière un manuscrit, dit « le Grosbois » qui conduit Monmerqué à remettre son travail sur l'établi. Il ne verra pas la parution de la monumentale édition de la collection Hachette des Grands Écrivains de la France en quatorze volumes qu'il avait entreprise. Mais les surprises n'étaient pas terminées.

Vers 1872, sur l'étal d'une brocanteuse de Dijon, traînaient depuis des mois six beaux volumes reliés en veau. Un professeur de droit, Charles Capmas, se laisse tenter. Éberlué, il prend conscience que ce manuscrit contient de nombreux inédits, avec

des post-scriptum de la main de Charles de Sévigné, et qu'il est antérieur au « Grosbois ». Le professeur est le premier à jouer au jeu des comparaisons et, à son tour, se lance dans une édition en deux volumes d'environ cinq cents pages chacun parus en 1876, sans pouvoir exploiter la totalité des documents découverts dans ce manuscrit capital, dit le « Capmas ».

Ces grandes éditions peu maniables favorisèrent la naissance de nombreuses anthologies propres à servir de livres de chevet à la grand-mère du narrateur de *la Recherche du temps perdu*, qui ne se lassait pas d'en relire des morceaux canoniques, dont la fameuse « lettre sur les foins », unanimement admirée, mais probablement fabriquée de toutes pièces par un éditeur inventif. Quant à Marcel Proust, si sensible aux jeux de lumières, il est enchanté par les évocations des promenades nocturnes aux Rochers. Les reflets de lune sur les feuillages, les elfes et le cortège de créatures habitant les bois, ces songes éveillés créent une fantasmagorie à la manière de ce qu'il nomme le « côté Dostoïevski » de madame de Sévigné, sa façon de privilégier les perceptions et les « illusions qui nous frappent ¹¹ ».

Enfin, des copies manuscrites faites sur les originaux, quelques dizaines d'autographes étant réapparues, on réalisa sur nouveaux frais, des éditions au XX^e siècle. Les plus notables sont les deux éditions publiées dans la Bibliothèque de la Pléiade. La première par Émile Gérard-Gailly en 1953-1957 provoquait un commentaire de François Mauriac, qui jugeait l'épistolière par instant « féroce » ¹². La seconde, adjoignant de nombreuses réponses et, qui fait actuellement autorité, a été réalisée par Roger Duchêne de 1973 à 1978. De nombreuses éditions en collection de poche dérivent de cette dernière édition qui modernise l'orthographe rendant cette correspondance accessible à un large lectorat.

Le destin de Cantaline

« Le cœur m'attendrit fort quand je la regarde dans ce dépouillement de père et de mère ¹. »

Jeanne de Chantal

Un conseil décisif

L'heure est solennelle. En ce froid jeudi du 8 janvier 1637, une activité intense règne au Grand-Châtelet de Paris. Le conseiller Denis de Cordes pénètre dans l'enceinte du palais de justice. Le chemin pour s'y rendre n'est pas agréable. Le bruit, les odeurs agressent les passants, car ce sévère bâtiment, situé sur l'actuelle place du Châtelet, jouxte l'esplanade des boucheries. À travers un dédale de corridors sombres, Cordes se rend dans l'aile gauche, réservée aux juridictions civiles.

Magistrats et avocats vont et viennent dans les couloirs, les greffiers transportent les « sacs » de procédure, les huissiers ouvrent et ferment des portes. Ce matin, Denis de Cordes réunit un « conseil des parents », qui doit décider du sort d'une orpheline de onze ans, Marie de Rabutin-Chantal, fille unique de Celse-Bénigne, baron de Chantal et de Marie de Coulanges. On la surnomme Cantaline, la petite Chantal. Une quinzaine d'oncles et de cousins ont été convoqués par ce magistrat, réputé pour sa droiture. Il a la réputation de porter à l'examen des affaires qu'on lui confie une tranquillité d'âme imperturbable ².

La fillette dont il est question vit sous la protection de sa parentèle Coulanges, dans un hôtel de la place Royale. Pourquoi

alors réunir un conseil de famille officiel³ ? Après la disparition de son grand-père, il faut désigner un nouveau tuteur pour la « petite bien aimée⁴ ».

Au XVII^e siècle, la onzième année est considérée comme la porte d'entrée d'un âge qui ne s'appelle pas encore l'adolescence. Cet âge est celui auquel l'avenir des fillettes bascule. On retire du couvent celles qu'on destine au mariage, on décide du sort de celles qui vivront cloîtrées. Jusqu'à présent Marie de Rabutin a échappé aux institutions religieuses auxquelles sont confiées les orphelines dont la famille ne veut pas s'encombrer. Et elle a grandi entourée de ses jeunes oncles et tante Coulanges. Elle partage les jeux et la tendresse de ses cousins.

Les membres du conseil pénètrent les uns après les autres dans la salle haute de plafond et garnie de boiseries. Deux clans sont face à face : neuf représentants du côté paternel, les Rabutin-Chantal et six du côté maternel, les Coulanges. La législation ne limite pas le nombre des participants, aussi est-on allé chercher une quantité de cousins, dont l'enfant n'entendra quasiment plus jamais parler : des cousins directs⁵, des cousins par alliance⁶.

Les grands-oncles paternels, monseigneur André Frémyot et Marc de Neuchèze⁷, ont donné procuration. Léonor de Rabutin, comte de Bussy a signé un pouvoir à Couvé, procureur au Châtelet. Son fils, Roger de Bussy-Rabutin, s'est déplacé pour représenter son père. Toutefois le procès-verbal ne comporte pas sa signature car il n'est âgé que de dix-neuf ans, ce qui le rend inapte à porter un pouvoir⁸. La grand-mère de l'enfant, Jeanne de Chantal, résidant au couvent d'Annecy, n'assiste pas au conseil. Quant à sa fille Françoise de Toulangeon, elle a transmis un message : elle souhaite être désignée comme l'éducatrice de Marie.

Le procureur des Rabutin a fourbi son argumentaire. La meilleure solution serait que Monseigneur André Frémyot soit investi de la tutelle, mais, en raison de son grand âge, mieux vaudrait la transmettre à son neveu, Jacques de Neuchèze, évêque de Chalon. Par ce biais, la fille de Jeanne de Chantal, Françoise de Toulangeon recevrait la mission de « gouverner⁹ » la mineure. Un autre membre de l'assemblée¹⁰ propose que la tutelle soit

plutôt confiée à Léonor de Bussy, encore un parent du côté paternel, qui est plus jeune.

Du côté maternel, siègent deux frères de la mère de la petite, Philippe II de Coulanges et son cadet l'abbé Christophe. À leurs côtés, leur beau-frère, François Le Hardy, marquis de La Trousse, et un cousin ¹¹. Ils ont également appelé à la rescousse quelques gens de haute finance et de robe, un cousin, receveur payeur des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris et un ami, maître en la Chambre des comptes ¹².

Une tante malintentionnée

Les Coulanges ont compris les intentions des Rabutin-Chantal. Par sa mère, Marie est une riche héritière. Françoise, dame de Toulangeon, sœur de son père, a son plan : conduire la fillette au monastère d'Annecy et faire en sorte qu'elle prononce des vœux. Sa fortune reviendrait ainsi directement à ses propres enfants. Rien n'empêcherait Françoise, veuve à trente-neuf ans, de se retirer à Annecy, où elle aurait l'œil sur la fillette. Son « avidité pour le bien », son avarice déjà connues dans son entourage s'accroissent avec le temps.

Quel choix se propose à l'assemblée ? Laisser l'enfant à la garde de sa famille maternelle, les Coulanges, avec qui elle vit depuis sa naissance ou la placer sous l'égide de sa tante qui souhaite « donner l'enfant à Dieu ». Le débat est ouvert.

Philippe de Coulanges plaide pour maintenir la fillette dans le milieu familial auquel elle est habituée. Il suffit, argue-t-il, de remarquer sa bonne santé pour constater qu'elle est heureuse parmi ses cousins. D'ailleurs, monseigneur Frémyot, voisin des Coulanges, a noté lui-même son épanouissement. Un murmure d'approbation parcourt le conseil. Plusieurs parents se laissent convaincre par ces raisonnements de bon sens. Christophe de Coulanges, « le petit abbé ¹³ » âgé de trente ans, soutient la proposition de son aîné.

Le procureur des Rabutin revient à la charge et plaide pour l'éducation conventuelle.

À l'écoute des antagonismes qui s'expriment, le conseiller de Cordes referme son portefeuille et diffère sa décision. Il remet

l'affaire au 28 janvier à une commission du Châtelet. Sans doute le rapport remis par Cordes est-il favorable aux Coulanges, car le Châtelet tranche en faveur du maintien de l'enfant dans la famille de sa mère. Grâce à ce magistrat compréhensif et intègre, Marie de Rabutin échappe au cloître.

Sans lui, son destin aurait pris un tout autre cours. Marie se trouve au seuil d'une jeunesse heureuse et libre.

Au fond, le clan des Rabutin-Chantal est divisé. Pas plus que son frère, la religieuse Jeanne de Chantal n'a souhaité envoyer Cantaline au couvent. Dans une lettre, elle souligne : « la créance (croyance) que l'on continuerait d'élever cette petite dans l'innocence et la souplesse me la fait désirer là ¹⁴ ». C'est sa fille, Françoise de Toulangeon, qui exprime le plus fort sa déconvenue, voire sa colère. Jeanne de Chantal ne la soutient pas : « Ma pauvre fille de Toulangeon a été puissamment mortifiée de n'avoir su avoir la garde de sa nièce de Chantal. Elle demeure où elle était. Je n'en suis pas marrie... ¹⁵ » Monseigneur André Frémyot note avec bonhomie : « nous y avons tous consenti ». Il relève également la désapprobation exprimée par Léonor, comte de Bussy. Mais il suppose « qu'il ne poursuivra pas son opposition et que l'affaire en demeurera là ¹⁶ ».

En effet, on ne reviendra pas sur cette décision. Le bon archevêque et la religieuse s'en réjouissent : « Il est tout certain qu'elle ne pouvait pas être mieux élevée qu'elle l'est, grâce à Dieu ¹⁷. »

Une grand-mère singulière

Il n'est pas banal d'avoir pour grand-mère une femme d'une telle stature. Ceux qui ont rencontré Jeanne de Chantal ont conservé le souvenir de sa haute taille, de sa « physionomie majestueuse tempérée par un air de douceur », de son regard brun, doux, plein de feu et d'esprit. Et surtout, sa conversation faisait que « les moindres bagatelles devenaient intéressantes dans sa bouche ¹⁸ ».

L'histoire de sainte Jeanne de Chantal est singulière ¹⁹. Veuve à vingt-neuf ans, avec trois filles et un fils, elle avait dû s'installer dans la demeure de son beau-père, Guy de Rabutin, près d'Autun. En arrivant au château de Monthelon, levant les yeux,

Celse-Bénigne avait lu la sévère devise choisie par Guy et gravée sous ses armes : *Virescit Vulnere Virtus* (La force s'accroît par les blessures).

Afin d'éloigner son fils de la fêrule de ce grand-père, dont la dureté était notoire, Jeanne le confie à son frère, André Frémyot, alors archevêque de Bourges. Dans sa dixième année, Celse-Bénigne quitte donc sa mère, ses sœurs et la maison forte de Monthelon. Un précepteur, monsieur Robert, qu'il partage avec ses cousins²⁰, lui donne une bonne instruction. Plus tard, le garçon entre au collège jésuite des Godrans à Dijon, ville où André Frémyot est également titulaire de l'abbaye Saint-Étienne. Sans doute fréquente-t-il à cette époque une académie où il apprend le maniement des armes.

Jeanne de Chantal est portée à la dévotion. Sentant l'appel d'une vocation, elle a demandé à François de Sales, évêque de Genève, qu'elle a entendu prêcher le Carême à Dijon, sa direction spirituelle. La publication en 1608 d'un ouvrage qui parle à de nombreux chrétiens, *l'Introduction à la vie dévote*, bientôt connu sous le titre de *Philotée*, a accru encore le rayonnement de ce prélat hors du commun. Le projet de fondation d'un nouvel ordre religieux prend forme.

Après avoir marié l'aînée de ses filles, Marie-Aimée, au frère de François de Sales, Bernard, Jeanne se dirige vers Annecy, en compagnie d'une dizaine de femmes décidées à l'accompagner²¹. Elles logent dans une petite maison. C'est là que voit le jour dès 1610 l'ordre de la Visitation Sainte-Marie²². Avant de prononcer ses vœux, Jeanne fait halte à Dijon afin de faire ses adieux à Celse-Bénigne, qui a quatorze ans. Se voyant privé d'une mère qu'il chérit, à bout d'arguments, le jeune garçon s'étend de tout son long sur le seuil de la porte afin de l'empêcher de partir. La légende qui entoure la vie de sainte Chantal lui prête ces paroles : « Ma mère, je suis trop faible et trop infortuné pour vous retenir, mais au moins sera-t-il dit que vous avez foulé votre enfant aux pieds²³. » La détermination de Jeanne est si forte qu'elle reste sourde aux protestations de son fils, qui traversera la France pour la revoir. Sa décision – quitter le monde pour répondre à sa vocation – ne va cependant pas de soi et Jeanne doit affronter la désapprobation de son entourage. Face aux reproches, François

de Sales lui conseille l'indifférence. Il écrit : « Si vous fussiez remariée à quelque chevalier du fond de la Gascogne ou de Bretagne, vous eussiez tout abandonné et on n'eût rien dit²⁴ ». Le prélat lui recommande toutefois de manifester de l'affection à ce « pauvre jeune Celse-Bénigne ». Il adressera au jeune homme une lettre de conduite lui recommandant de vivre « vertueusement, judicieusement, constamment, et chrétiennement » avant d'affronter « la haute mer du monde²⁵ », c'est-à-dire la Cour.

Absorbée par ses tâches et répondant à l'afflux des vocations, Jeanne de Chantal préside à la fondation de treize nouveaux monastères en douze ans. Les lettres conservées de la religieuse révèlent cependant qu'elle s'est régulièrement préoccupée du destin de ses enfants. Elle accueille favorablement le mariage de Celse-Bénigne, d'autant plus que son frère André Frémyot en a conclu l'arrangement, se portant garant des nombreuses dettes contractées par le jeune homme.

Le 14 mai 1623, à Sucy-en-Brie, monseigneur Frémyot célèbre le mariage de son neveu, « seigneur et baron de Chantal, Bourbilly, Monthelon », avec « damoiselle Marie de Coulanges ». Jeanne exprime son « parfait contentement²⁶ ».

Lors d'une rencontre organisée au château d'Alone²⁷, « la vertu et le bon naturel » de la jeune épouse font la conquête de sa belle-mère, qui déclare l'aimer tendrement²⁸.

Un père valeureux

Le souvenir du charme de Celse-Bénigne est resté dans la mémoire de son entourage. L'un de ses neveux, alors âgé de neuf ans, Roger de Bussy-Rabutin, admire cet homme de haute taille. On le considère comme « un des cavaliers les plus accomplis de France ». Ce brave fait « bien les armes », dit-on. Apprécié par Louis XIII qui l'a fait gentilhomme de la Chambre, il reçoit une importante gratification du Trésor royal²⁹. De plus, Celse-Bénigne danse « avec une grâce non pareille ». Plus tard, Bussy résumera l'attraction émanant de sa personne : « Tout jouait en lui. » Élevé au siècle de Louis XIII, le baron s'exprime encore avec l'énergie du temps d'Henri IV, sous le règne duquel il est né. « Il était extrêmement enjoué. Il y avait un tour dans ce qu'il

disait qui réjouissait extrêmement les gens, mais ce n'était pas seulement par là qu'il plaisait, c'était encore par la grâce et par l'air dont il disait les choses³⁰ ». Plus tard, dans une lettre au même Bussy, sa fille se remémorera avec délices un billet de compliment que Celse-Bénigne avait adressé à son parrain Henri de Schomberg alors promu maréchal de France :

« Monseigneur,
Qualité, barbe noire, familiarité,
Chantal³¹ »

Ces trois mots signifiant que Schomberg était un homme de bonne noblesse, que sa barbe noire était digne de celle du roi Louis XIII et qu'il était proche de lui. Des années plus tard ce maniement de l'ellipse réjouira encore sa fille. « Il était joli, mon père ! »

Afin de disposer d'argent frais pour tenir son rang à la Cour et s'équiper pour la guerre, le baron accumule les dettes. Poursuivi devant le Châtelet de Paris pour des créances impayées, il doit de l'argent en Bourgogne comme dans la capitale. Il emprunte à sa famille, à des gens d'affaires, il a des factures non soldées chez trois « maîtres tailleurs d'habits » différents à Dijon et à Paris. « Mon fils dépense excessivement³² », gémit la mère de Chantal.

Effectivement, l'inventaire du vestiaire de Celse-Bénigne révèle des goûts luxueux³³. Il mêle les couleurs éclatantes dans ses tenues : un habit complet « de velours amarante à fond de satin couleur céladon », avec son « pourpoint à grandes taillades chamarrées d'un passement de soie », sur lequel il jette un manteau de velours garni de bouquets de broderie et doublé de soie. Lorsqu'il se rend à la Cour, il porte un habit de « taffetas de Milan » de couleur blanche et violette, avec un pourpoint de satin blanc. Pour orner ses hauts-de-chausses, il dispose de quatre paires de jarrettières différentes enrichies de dentelles d'Espagne. Il a fière allure dans son habit chamarré de passements et de boutons d'or et d'argent. Une écharpe de taffetas bleu « brodée à jour d'or et d'argent ornée d'une grande dentelle » nouée à travers le corps, comme la mode l'exige, relève son pourpoint. Pour son habillement, il a engagé six cent deux livres, soit

presque le triple de ce que son épouse consacre au même moment à ses robes et à son linge.

Malgré cela, le baron bénéficie de l'indulgence de son oncle, monseigneur André Frémyot, qui ferme les yeux sur ses dépenses.

Pour composer sa bibliothèque, le jeune cavalier avait suivi les conseils de François de Sales, qui lui suggérait de limiter ses lectures à l'essentiel, de se garder « des mauvais livres », de laisser « aux cervelles faibles » le loisir d'y humer « de vaines subtilités³⁴ » et d'éviter par exemple la lecture de ce dangereux Rabelais. Sur les étagères du baron sont rangés les volumes de l'*Histoire des Indes* et *Les Commentaires* de César. Aucune œuvre de Rabelais certes, mais pas de trace de livres de dévotion non plus. Le fils de Jeanne de Chantal ne brille pas par sa piété.

Comme les jeunes nobles de sa génération Celse-Bénigne manie l'épée avec hardiesse en bravant les interdits. « Il est bon et a de bons mouvements, dit sa mère, mais sa jeunesse l'emporte³⁵. » Roger de Bussy-Rabutin admire son audace : « Le fréquent usage des duels établi parmi la noblesse en France de Louis Treizième (qui avait assez négligé dans les commencements de son règne de faire observer exactement ses édits), cette coutume (dis-je) donna occasion à Chantal de se signaler en plusieurs combats singuliers³⁶. » En ce temps-là, « l'ambition, l'audace, le succès » sont les valeurs suprêmes. Le maniement de l'épée, la hardiesse de la parole font tout le mérite³⁷.

En effet, le baron de Chantal est compromis dans plusieurs affaires. L'une d'elle en 1624, manque lui coûter la vie. Alors qu'il assiste à la messe de Pâques avec la famille de son épouse en l'église Saint-Paul, un laquais fait irruption en plein service. C'est celui de son ami intime, Bouteville³⁸. Il le supplie de venir prêter main-forte à son maître qui l'attend à la porte Saint-Antoine. Celse-Bénigne bondit hors de l'église et, « en mules de velours noir », sans prendre le temps d'enfiler ses bottes, court assister son ami. Ce duel de Bouteville contre Pontgibaud auquel Chantal participe, le saint jour de Pâques, choque les esprits et restera dans les chroniques comme un scandale. Les fautifs sont condamnés à être pendus en effigie en Place de Grève et leurs biens menacés d'être rasés. Celse-Bénigne n'a que le temps de se

réfugier à Alone chez sa sœur, Françoise de Toulangeon, où il se fait oublier durant plusieurs semaines. Mais, Louis XIII l'appréciant, il est pardonné.

Après la mort d'un garçon n'ayant vécu que quelques mois, puis la naissance d'un enfant mort-né, Marie vient au monde le 5 février 1626. Le jeune père de famille promet à son oncle André de s'amender³⁹.

L'année suivant la naissance de Marie, Bouteville est à nouveau au centre d'une affaire de duel retentissante. L'opposition et la désobéissance déplaisent au cardinal de Richelieu. Et encore plus la récidive. Le 22 mai 1627, Bouteville pousse un peu loin la provocation. Plutôt que de convenir d'un lieu écarté pour la rencontre d'honneur qui l'oppose à Guy d'Harcourt, il opte pour la place Royale. Son cousin Des Chapelles l'assiste. Le choix d'un tel lieu équivaut à un défi, qui n'échappera pas à leurs juges, une preuve selon eux du « mépris » « des lois et de l'autorité du roi⁴⁰ » car la place Royale est l'un des espaces voués au souverain. Des joutes, des tournois, des triomphes s'y tiennent⁴¹. Un duel situé en cet endroit signe un double désaveu de la volonté royale : braver une interdiction réitérée, profaner un lieu symbolique. Les coupables sont faits prisonniers et exécutés en place de Grève.

« Une sanglante et fatale tragédie pour l'État⁴² », c'est en ces termes que Richelieu relate cet enchaînement de circonstances dans ses *Mémoires*. Excédé, le cardinal rapporte à Louis XIII que ce Chantal « se moqu[e] de tout le monde⁴³ ». La décapitation de plusieurs de ses compagnons d'armes, le désaveu du Roi plongent Celse-Bénigne dans un état proche du désespoir⁴⁴.

Afin de se mettre à l'abri ou de réparer sa réputation, le baron rejoint l'ami le plus fidèle qui lui reste, le marquis de Toiras. Dans la guerre qui oppose Français et Anglais, celui-ci fait le siège de l'île de Ré en compagnie d'Henri de Schomberg et de Louis de Marillac⁴⁵. Le baron se porte volontaire et Toiras lui confie un escadron. Après s'être glorieusement illustré au combat, il est tué « d'un coup de canon à la descente des Anglais⁴⁶ ». Chantal ne survit donc que quelques mois à l'exécution de son ami Bouteville. Il avait trente et un ans.

Inconsolablement

L'honneur du baron de Chantal est sauf. Son corps trouve sa sépulture en l'île de Ré. Mais son cœur est déposé dans l'église de la Visitation de la rue Saint-Antoine. Sa veuve fait édifier à sa mémoire un monument sur lequel figure cette inscription héroïque :

Passant, si la vaillance et le dévouement te tiennent au cœur, arrête-toi et pleure. Dans l'insignifiance de ce petit vase, c'est le plus grand des cœurs qui est enfermé, celui de l'invincible héros Celse-Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, Bourguignon : d'une loyauté constante envers son prince, fidèle à la noblesse de ses ancêtres dans sa lutte si valeureuse pour le salut de la France, il tomba dans la prime fleur de son âge. Conscient de son talent martial, l'Anglais n'eut point de jalousie pour la gloire qui lui survit et, sans plus de férocité, reconnaissant en lui un guerrier infatigable, déplora sa mort avec soulagement⁴⁷.

Cette épitaphe particulièrement travaillée, dans un goût classique marqué par le grand style jésuite, referme le livre de la vie de ce héros impulsif, prompt à dégainer l'épée, peu enclin à respecter la loi, beau, brillant et spirituel. Ainsi se fixe le souvenir de Celse-Bénigne à travers les témoignages de ceux qui l'ont côtoyé.

Souvent oubliées, les dernières lignes de l'épitaphe soulignent le lien étroit qui unissait les époux :

De ce cruel trépas l'île de Ré conserve la dépouille, mais son épouse, Marie de Coulanges, en a extrait ce cœur à l'amour intact pour, hélas ! l'arroser abondamment de larmes sincères, inconsolablement⁴⁸.

Sans doute sa veuve commémore-t-elle, chaque année, la perte de cet époux, car bien plus tard, un 22 juillet 1671, sa fille inscrit en haut d'une lettre cette formule mélancolique et grave : « Jour de la Madeleine où fut tué, il y a quelques années, un père que j'avais⁴⁹. » Perdre son père à dix-sept mois avant de savoir prononcer son nom. La vie de mademoiselle de Rabutin-Chantal commence par une dépossession qu'elle ne peut même nommer.

Après avoir payé son tribut à la douleur, la mère de Chantal adresse à sa bru des paroles de soumission : « La vie de l'homme et toutes les choses de cette vie passent comme l'ombre ⁵⁰. »

Jeanne voit en sa petite-fille le signe d'une attache avec la famille Coulanges qu'elle estime. Dès lors, elle souhaite maintenir ce qu'elle appelle « notre alliance » grâce au « petit et très aimable lien que [son fils] en a laissé ⁵¹ ». Puis, l'année suivante, en 1628, ayant pris des nouvelles de la fillette privée de père, elle apprend que « la petite orpheline est si uniquement chérie [de sa mère] et de toute la maison, qu'il ne se peut rien désirer de plus » et elle ajoute : « J'en reçois une grande consolation ⁵². »

Marie de Rabutin-Chantal, « cette petite mais toute aimable créature ⁵³ », se trouve chargée d'une mission implicitement suggérée par sa grand-mère : être l'objet de l'amour partagé de deux dynasties vraiment différentes et presque antagonistes.

Marie de Coulanges, baronne de Rabutin-Chantal

Les jeunes parents de Marie n'ont partagé que quelques années, semble-t-il avec tendresse : elle, douce et discrète, lui, valeureux, débordant d'énergie.

La veuve de vingt-quatre ans entoure la fillette d'une immense affection. Elle est d'autant plus précieuse après la perte des deux premiers-nés. Avec ses yeux irisés et ses cheveux bouclés, la « pauvre petite pouponne ⁵⁴ » est plaisante. Sa grand-mère de Chantal souligne qu'à l'attention de « sa mère, qui l'aime très maternellement ⁵⁵ » s'ajoute « l'incomparable amour et soin [...] prodigué par ses oncles et tantes ».

Un portrait représente la jeune baronne de Rabutin-Chantal, vêtue à la mode du règne de Louis XIII ⁵⁶. Quelques indices laissent penser à une œuvre réalisée pour ses noces. Sur une nappe, quelques bijoux font allusion à sa corbeille de mariage. Satins, guipures, broches et chaînes d'or à la ceinture composent une toilette raffinée. Une collerette de dentelle dégage sa belle gorge, et le portraitiste anonyme a éclairé son visage épanoui d'un éclat discret. Son nez carré, ses yeux écartés sont des traits qu'elle semble avoir transmis à la fillette. Jouant avec les rubans

d'un miroir et relevant sa jupe d'un geste gracieux du poignet, la mère de Marie ne manque pas d'attraits.

Son visage lisse, son front bombé lui donnent un air de parenté avec ces jeunes femmes représentées de profil par Vermeer. Comme l'une d'elles, elle a noué autour de son cou un fil de perles nacrées dites « orientales ». À son doigt brillent plusieurs de ses bagues de jeune fille⁵⁷. Elle a passé à son bras un bracelet de perles.

La disparition d'Henri ne transforme pas concrètement le cours des jours de l'enfant, qui poursuit sa deuxième année dans l'hôtel familial avec ses oncles, tante et cousins. Non seulement sa mère et sa grand-mère Marie de Bèze, épouse de Philippe I^{er} de Coulanges, veillent sur elle, mais aussi sa gouvernante Anne Gohory, sœur d'un commis aux gabelles employé par Philippe de Coulanges⁵⁸.

Moyennant une participation annuelle de deux mille livres correspondant à son train de maison, Marie, dame de Coulanges, est restée dans l'appartement du second étage, au-dessus de la salle haute où elle vivait avec Celse-Bénigne. En effet, selon les termes de leur contrat de mariage, le couple devait être hébergé durant deux années par Philippe I^{er} de Coulanges en attendant que le baron bénéficie d'un emploi à sa mesure. En réalité, ils n'ont jamais quitté la place Royale. Six domestiques servent encore à l'usage privé de la veuve et de sa fille : écuyer, valet, femme de chambre, deux laquais. Un cocher prend soin du carrosse garni de velours violet et du cheval « bai brun » abrité dans les écuries de l'hôtel.

La femme de chambre qui veille à leur bien-être se nomme la « petite Busact⁵⁹ » et elle est presque de la famille. C'est une jeune fille protégée par Jeanne de Chantal parce qu'elle descend d'une relation hors mariage de son époux Christophe.

La « petite Busact » prend grand soin des habits de Marie de Coulanges. Comme Celse-Bénigne, celle-ci aime les couleurs vives, l'alliance du vert et d'un rouge profond. Elle a le choix entre trois jupes : l'une est de satin vert chamarrée de passements d'argent, une autre de velours amarante sur fond de satin blanc ornée d'un galon, une autre encore de taffetas incarnat. Pour

associer avec ces jupes, elle porte une « cimarre de satin incarnadin moucheté » rehaussée de passements d'or et d'argent. Le soir, la petite Busact plie les vêtements dans un « coffre de nuit », couvert de velours cramoisi, bordé d'un galon d'or. Devant le miroir assorti au coffre, elle défait la coiffure de sa maîtresse, pique épingles et peignes sur une pelote de coton montée sur pied doré.

Désormais, les tenues brillantes de la jeune veuve ont fait place à des robes de deuil de satin noir avec « pistaque de satin brodé », ou de petit velours à carreaux. Les « devantiers » sont noir et blanc avec leurs manches de satin. Marie est économe et certaines de ces toilettes sont « plus qu'à demi-usées⁶⁰ ».

La baronne de Chantal a fort à faire et n'a pas de temps à consacrer aux larmes : elle doit défendre ses intérêts et ceux de sa fille. Les anciennes dettes grevant le patrimoine de Celse-Bénigne avant son mariage n'ont pas encore été acquittées, malgré l'engagement conquis par André Fremyot dans le contrat de mariage⁶¹. Aux dettes anciennes s'ajoutent les nouvelles. Sur un carnet, elle recopie les créances qu'elle rembourse grâce aux avances de son père : il s'agit d'éviter les saisies sur les biens. Sur un autre carnet, elle fait la liste des frais de justice déboursés pour sa fille. Elle est capable d'établir des comptes. Afin de démêler les affaires liées aux biens de son époux, elle a rangé sur son étagère un *Coutumier de Bourgogne*⁶². En cela elle suit l'exemple de sa mère, Marie de Bèze, qui dispose de procurations pour représenter son époux lors de ses absences. Elle contracte des emprunts en son nom, signe les actes⁶³.

Sur les trois domaines apportés en mariage par Celse-Bénigne, sa veuve a l'intention de vendre la seigneurie de Monthelon⁶⁴ avec ses dépendances afin de couvrir les dettes. Elle souhaite conserver Bourbilly et Sauvigny pour sa fille. Située en Bourgogne, l'ancienne forteresse de Bourbilly est le lieu de naissance de Celse-Bénigne et de ses sœurs. Elle appartient aux Rabutin depuis 1467. La terre de Sauvigny (ou Souvigny) et sa maison forte sont également d'anciennes possessions.

Mais la sœur du défunt, Françoise, dame de Toulangeon, toujours elle, ne l'entend pas de cette façon. Contestant d'un côté la répartition des biens ayant eu lieu entre elle-même et son

défunt frère, guignant de l'autre la succession future de son oncle l'archevêque, elle tente de capter une partie de l'héritage au détriment de la fillette. Sa mère remet les choses à leur place : « Si vous aviez une juste prétention, écrit Jeanne de Chantal à sa fille, je voudrais que l'on vous fît contentement, cela étant plus que raisonnable ; mais, si vous n'en avez point comme je le crois, et que les titres en font foi plus que le jour en plein midi, je voudrais que l'on n'y prétendît rien, et qu'on laissât faire les affaires en paix de la pauvre petite », et Jeanne conclut fermement : « Voilà, ma très chère fille, ce que j'ai cru vous devoir écrire pour la dernière fois, s'entend de cette affaire ⁶⁵. » Malgré une visite que Jeanne rend spécialement à sa fille en Bourgogne, Françoise poursuit « ses desseins chicaneurs », selon l'expression de sa propre mère. Après plusieurs années de tractations, en 1633, grâce au rôle apaisant des oncles prélats, les deux partis parviennent à un accord. Françoise défend un dû de douze mille livres tournois, auquel s'ajouteraient trois mille neuf cents livres lui revenant sur la succession du baron de Chantal. C'est ainsi que les Toulangeon font main basse sur une partie des biens de mademoiselle de Rabutin-Chantal. Le prix de vente de la seigneurie de Monthelon ayant été fixé à trente mille livres, desquelles étaient déduites les sommes prétendument dues aux acquéreurs, ils n'ont à verser que quatorze mille livres afin d'en être propriétaires. L'enfant a-t-elle surpris des bribes de conversation ? C'est possible car, très tôt, sa tante Françoise devient à ses yeux l'incarnation de l'avarice. Des années plus tard, elle évitera de rencontrer cette femme « que je n'aime guère ⁶⁶ », écrit-elle.

André Frémyot assisté par son neveu Jacques de Neuchèze, évite de justesse le procès afin de continuer à « nourrir paix et amitié entre personnes si proches ». En outre, l'archevêque fait ajouter une clause protégeant Marie de Coulanges en cas de décès prématuré de sa fille : une façon de s'assurer que la fortune n'aille pas dans les mains des collatéraux ⁶⁷. Il se soucie de la jeune femme qu'il a prise en affection.

Une fois la période de deuil terminée, Marie ne renoncera pas à plaire. Elle acquiert deux pièces de toile d'argent et des passementeries. Un tailleur commence à lui confectionner un vêtement avec un manteau de velours assorti. Sa beauté et sa

vertu lui gagnent un admirateur : l'ami du baron de Chantal avec qui il a combattu à l'île de Ré, le marquis de Toiras. Ce dernier a rendu les honneurs au corps de son compagnon d'armes en la chapelle de Saint-Martin-de Ré et sa veuve lui en est reconnaissante. Chez les Coulanges on cultive une véritable « vénération » pour ce généreux et la fillette perçoit les sentiments de sa mère pour « ce héros⁶⁸ ». Élevé au grade de maréchal à la suite de sa victoire, Toiras songe à épouser la veuve de son ami.

Une fois de plus, le sort en décide autrement : après une brève maladie, la baronne de Chantal disparaît à son tour, le 20 août 1633. Le tailleur n'aura pas le temps d'achever la confection de son nouvel habit.

La perte d'une mère

Ainsi six années après la perte de son fils, Jeanne de Chantal déplore celle de sa belle-fille. Écrivant à la mère de Marie de Coulanges, elle regrette : « Hélas, qui eût jamais pensé que nous dussions nous condouloir ensemble sur le trépas de cette fille si uniquement aimée et si entièrement aimable⁶⁹ ». Partageant son chagrin avec la mère de la jeune défunte, elle l'appelle sa « sœur ». Pour son frère André, elle s'exclame : « Mon Dieu ! Quand mes yeux se tournent de ce côté-là il ne faut pas que je les y arrête guère⁷⁰ ». Jeanne de Chantal se désolera longtemps de la disparition de sa bru : « Je la porte toujours au milieu de mon cœur⁷¹ » écrit-elle encore. La religieuse avait remarqué le caractère exceptionnel de l'affection que Marie de Coulanges portait à sa fille⁷². Elle l'aimait d'un amour de veuve.

Quel souvenir l'orpheline conservera-t-elle d'une mère disparue peu après son septième anniversaire ? Elle ne l'évoquera qu'une seule fois dans ses lettres, du moins dans celles qui nous sont parvenues.

Si souvent séparés durant leur brève vie, les parents de mademoiselle de Rabutin-Chantal sont réunis. La dépouille de Marie est déposée le 31 août à l'église de la Visitation Saint-Antoine dans la chapelle des Coulanges, où un premier service est dit par monsieur de Saint-Paul⁷³. Huit jours plus tard, lors d'un grand

service, son cœur rejoint celui de son époux en la chapelle Notre-Dame de l'église Saint-Paul⁷⁴. Une laconique inscription sur une plaque de cuivre rappelle son souvenir.

Le grand-père de l'enfant, Philippe I^{er} de Coulanges, est désigné comme tuteur. C'est lui qui règle la succession. Ne pouvant garder à son service tous les domestiques de sa fille, il se soucie de leur avenir. Deux laquais de moins de vingt ans sont placés en apprentissage moyennant le versement d'une somme qu'il prélève sur ses propres deniers⁷⁵. Par fidélité à Jeanne de Chantal la « petite Busact » restera place Royale.

Marie de Bèze, marraine de la petite⁷⁶, prend en charge la suite de son éducation avec l'aide d'Anne Gohory. À ce poste de confiance, Anne veille sur l'écrin transmis par héritage à la fillette : y sont rangés des pierreries de fantaisie et le collier de cinquante perles avec le bracelet assorti de sa mère. Anne Gohory, restée célibataire, sera fidèle sa vie durant à sa pupille.

Lorsque sa gouvernante vaque à d'autres occupations, la fillette s'assied auprès de sa grand-mère. Celle-ci, qui a mis au monde treize enfants, a encore de la patience de reste⁷⁷. Afin d'occuper Marie, elle lui « donne un petit bout de canevas pour [se] jouer⁷⁸ ». En tirant l'aiguille, celle-ci observe que les murs de la chambre sont décorés de tableaux représentant l'Histoire sainte : une Madeleine, une Vierge à l'Enfant. Un peu avant l'âge où les fillettes communient habituellement pour la première fois, à neuf ans, Marie de Rabutin-Chantal a revêtu la robe blanche de la cérémonie solennelle. Mais, l'année suivante, en 1634, cette bonne grand-mère, qui est aussi sa marraine, disparaît à cinquante-huit ans, le 5 décembre 1636. Elle est suivie un an plus tard par son époux.

C'est alors que, selon la décision du conseil des parents de janvier 1637, l'aîné de la fratrie Coulanges, Philippe II, avec son épouse Marie Lefèvre d'Ormesson, assure la continuité de l'éducation de la fillette, dans l'hôtel familial. Une autre famille marque également sa présence dans l'entourage de Marie, celle de son parrain, Charles Le Normand, seigneur de Beaumont, « maître de camp d'un vieux Régiment, gouverneur de La Fère ». Celse-Bénigne avait choisi ce très proche ami « pour nommer » sa fille. Ce dernier avait obtenu une charge de maître d'hôtel du

Roi qu'il transmet à ses enfants. Plus tard, madame de Sévigné se souviendra d'avoir bien connu la famille de celui qu'elle appelle « très intime ami de [son] père », sans donner d'autres détails⁷⁹.

En des termes suaves, Jeanne charge la supérieure du monastère de la Visitation Sainte-Marie à Paris du devoir de conseiller sa petite-fille lorsqu'elle la verra : « Dites toujours de bons mots à la petite Cantaline pour la porter à la douceur, condescendance et soumission aux volontés d'autrui, et surtout à la vraie crainte de Dieu et alentissement de l'estime des choses de ce monde⁸⁰ ». La douceur du diminutif Cantaline trahit le tendre attachement de la grand-mère. La grâce de la fillette est pour beaucoup dans l'attention que lui porte cette famille compréhensive et aimante. Jolie, « on dit que je l'étais beaucoup⁸¹ », se souviendra-t-elle.

Une belle personne

« C'est une agréable chose
que la régularité des traits,
les proportions,
en un mot la beauté¹. »

La place Royale et les Coulanges

Marie séjourne pour quelque temps encore dans l'hôtel de la famille Coulanges, situé place Royale où elle a passé ses premières années. Cette vaste demeure d'angle en forme de L. avait été édifiée en 1606 par son grand-père, Philippe I^{er} de Coulanges, dans l'élégant quartier conçu par Henri IV. Philippe avait acquis trois parcelles d'un lotissement dégagé par la destruction de l'hôtel royal des Tournelles, théâtre du terrible tournoi qui coûta la vie à Henri II. Aussi préféra-t-on l'abattre. Après sa démolition, tout le quartier avait été rapidement reconstruit.

La façade de l'hôtel de Coulanges occupe la largeur d'un pavillon et demi². Deux étages de six fenêtres surmontent une galerie à arcades, qui donne sur une esplanade simplement sablée. Dans ce vaste espace se tiennent des courses de bague, des carrousels spectaculaires pour lesquels les dames se pressent aux fenêtres. Monseigneur André Frémyot s'est installé dans un des hôtels de cette vaste place³. Il lui suffit de faire quelques pas pour rendre visite à sa petite-nièce. Les façades de brique ocre « à chaînage de pierre » abritent des intérieurs raffinés. Chaque

demeure cache, selon le poète Scarron « Ses riches ornements, ses peintures sans prix, / Ses rares cabinets, ses dais et ses balustres ⁴ ».

Des plafonds à solives peintes de fleurs et de cartouches, des lambris ornés d'arabesques et de grotesques agrémentent la plupart des trente-sept pavillons. Plusieurs des hôtels sont même décorés par Simon Vouet et bientôt par Charles Le Brun ⁵.

Comme dans la plupart des demeures de la bonne bourgeoisie parisienne, le mobilier des Coulanges est constitué de meubles de noyer. De robustes chaises à pied tourné recouvertes de tapisserie colorée au point de Hongrie sont rangées sur le pourtour de la salle haute. Des tapis de Turquie jettent des touches de couleurs sur les tables, des candélabres d'argent éclairent la majesté austère des appartements. Dans les chambres, rideaux, cantonnières et garnitures de lits ont été taillés dans du drap blanc et « bleu céleste ». Des flambeaux de cabinet « d'argent vermeil doré et ciselé ⁶ » sont posés sur des commodes.

Ce qu'on appelle le « meuble » est alors constitué de deux ou trois jeux de tentures, qu'on change selon les saisons. Les plus luxueuses sont brodées d'or et d'argent et doublées en satin « de la Chine ». La présence dans les inventaires successifs de ces étoffes (prisées près de six cents livres) témoigne de leur transmission d'une génération à l'autre. Marie les aura longtemps sous les yeux. Les murs de l'appartement de sa mère sont agrémentés par quelques peintures sur bois, des tableaux de fleurs bordés de frises d'albâtre peintes. Seule fantaisie dans ce décor sobre, un tableau représentant le motif à la mode d'un *Enfant au perroquet*. Dans la chambre, la fillette peut admirer encore deux médaillons d'argent rehaussés d'ébène représentant le couple royal, auquel les Coulanges, serviteurs de l'État, sont attachés.

Une nombreuse parentèle

Cantaline connaît-elle seulement l'histoire de cette famille Coulanges qui prend soin d'elle ? Son arrière-grand-père maternel, Claude, venu d'Auvergne, avait acquis une charge de procureur au Parlement. Son grand-père, Philippe I^{er} de Coulanges, avait poursuivi cette ascension sociale. Il avait reçu la charge de trésorier de l'Extraordinaire des Guerres en Picardie grâce au

troisième époux de sa mère, Jacques de Bèze⁷. Afin de consolider cette alliance, Philippe I^{er} avait épousé la fille née d'un premier mariage de ce beau-père : Marie de Bèze⁸. Il s'était enrichi par une participation à la fourniture de pain aux armées et par celle de la « ferme des Gabelles ». Philippe I^{er} est donc l'un de ceux qu'on nomme « partisans », en ce sens qu'ils sont propriétaires d'une part d'une ferme d'impôts. En 1606, il obtient des lettres d'anoblissement en achetant une charge de secrétaire du Roi. L'aîné des enfants de Philippe I^{er} et de Marie de Bèze, Philippe II, l'oncle de Marie, lie bientôt son destin à celui de Marie Lefèvre d'Ormesson, petite-fille d'un président de la Cour des comptes et contrôleur général des Finances. Cette alliance avec la noblesse de robe renforce la position des Coulanges : enrichissement, alliances, anoblissement.

Sa fortune permet à Philippe I^{er} de conclure un mariage prestigieux pour sa fille aînée en s'alliant aux Rabutin-Chantal. La plupart du temps, la vieille noblesse regarde avec mépris cette sorte d'alliance, sauf... lorsqu'elle en a besoin. Et le moraliste La Bruyère ironise au sujet de ce type de financier : s'il « manque son coup, les courtisans disent de lui : c'est un bourgeois, un homme de rien, un malotru », « s'il le réussit, ils lui demandent sa fille⁹ ». Marie est ainsi le fruit de l'alliance de la finance et de la très ancienne noblesse. Condescendant, son cousin Roger écrira au sujet de cette famille « qu'ils se souviennent encore de leur ancienne pauvreté¹⁰. »

Imperturbables, les Coulanges poursuivent leur ascension sociale : outre la construction de ce bel hôtel à Paris, ils aménagent une demeure à la campagne. Leurs alliances matrimoniales deviennent de plus en plus ambitieuses à mesure que leur capacité à offrir une dot respectable s'accroît. Leur seconde fille, Henriette, épouse François Le Hardy, marquis de La Trousse, fils d'un Grand Prévost de France¹¹. Henriette et François s'installent à deux pas dans un hôtel de la place Royale avec leurs enfants : Philippe-Auguste, Anne, Marie-Henriette et Suzanne. Le marquis a eu la chance d'avoir pour précepteur l'homme de lettres Jean Chapelain, qui restera dix-sept années au service de la famille. Élu académicien à trente-neuf ans, ce dernier demeure l'ami de son élève.

Dans l'hôtel de Coulanges vivent cinq oncles célibataires : Christophe est abbé de Livry depuis 1624, tandis que Louis, seigneur de Chésières, « enseigne au régiment des Gardes depuis janvier 1637 » et Charles, seigneur de Saint-Aubin, Antoine, seigneur de Richefonds, « lieutenant aux Gardes du corps du Roi », partagent leur temps entre la Cour et l'armée. Alexandre, le benjamin, disparaît à l'âge de dix-neuf ans, alors que Marie a huit ans¹².

À la bande des oncles de Marie, il faut ajouter un aîné, Pierre, né des amours de jeunesse de Philippe II et de Jeanne de Montluc¹³. Il vit avec ses demi-frères et sœurs. Malgré l'absence de droits juridiques concédés aux enfants naturels, les exemples d'enfants nés hors mariage élevés avec la fratrie légitime sont nombreux. Pierre recevra bientôt le titre de docteur en théologie. La silhouette familière de celui qu'on appelle l'abbé de La Mousse fait partie de la vie quotidienne de Marie.

Une troupe de cousins dont Marie est l'aînée fait régner un esprit de gaieté dans la maison, qui résonne de leurs rires : Philippe-Emmanuel, de petite taille, est le plus facétieux. Dès son plus jeune âge, il tend les bras, fasciné par sa cousine. Elle le lui rappellera ainsi : « le moyen que vous ne m'aimiez pas ; c'est la première chose que vous avez faite quand vous avez commencé d'ouvrir les yeux et c'est moi qui ai commencé la mode de vous aimer¹⁴ ». Il a deux sœurs, Anne-Marie et Marie-Madeleine et un jeune frère André, dont Marie sera la marraine en 1643. Ce dernier ne vivra que trois années.

Un an après l'assemblée des parents, presque jour pour jour, le 14 janvier 1638¹⁵, le partage de la succession suivant le décès de Philippe I^{er} est effectif. Les rentes sur le sel sont réparties entre les héritiers et l'hôtel de la place Royale est mis en vente. Marie ne sera pas séparée de ses oncles et cousins. Les enfants résident dans le même quartier : Chésières et Saint-Aubin élisent domicile rue Saint-Antoine. L'abbé Christophe et Richefonds s'installent rue des Mauvais-Garçons, sans doute chez leur sœur Henriette. Hélas, l'année suivante, un duel oppose Richefonds au comte de Comminges. Ce dernier l'avait injustement accusé

de couardise. Deux grands coups d'épée le laissent « sans aucune espérance ¹⁶ » et il succombe à ses blessures.

L'extrême nervosité, le narcissisme de ces seigneurs sensibles au point d'honneur, le devoir de laver tout opprobre par le sang, tout cela fait qu'une parole prononcée sur un ton trop vif peut conduire à la tragédie. La définition sans cesse renouvelée des codes de la politesse n'endigie pas ces tempéraments belliqueux. La violence théâtralement mise en scène par Corneille éclate dans la vie quotidienne des sœurs, des filles, des épouses et des mères. Et, ce n'est pas la dernière fois que Marie de Rabutin aura à en souffrir.

Philippe de Coulanges et son épouse s'établissent à quelques pas de leur ancienne résidence, rue Barbette, avant d'acquérir en 1639 rue des Francs-Bourgeois une maison divisée en deux parties indépendantes, où Marie de Rabutin-Chantal trouvera sa place. Henriette sœur cadette de Philippe, loue alors un appartement dans l'aile du monastère de la Visitation Saint-Antoine, rue du Petit-Musc, où l'abbé Christophe vient la rejoindre. Son époux, François Le Hardy, marquis de La Trousse, parti au combat contre les Espagnols avec les jeunes oncles Coulanges, est tombé le 8 juillet 1638 à Saint-Omer. Il est mort en généreux, auréolé de la gloire d'avoir tué dans ses tout derniers instants un général espagnol. « M. de La Trousse que j'aimais et de qui j'étais aimé au point que vous le savez [...] est mort à la tête du régiment de cavalerie de Coaslin qu'il commandait ¹⁷ », écrit Chapelain, rudement atteint par cette disparition.

Des maisons de campagne

La vie de la famille Coulanges se partage entre sa demeure du Marais durant les mois d'hiver et le domaine de Montaleau à Sucy-en-Brie à la belle saison. Le grand-père de Marie avait acquis, en 1621, cinq ans avant sa naissance, des mains de Charles Payot, sieur de la Tour, conseiller et trésorier du Roi une demeure aux fondations anciennes. Plus grande maison que château, elle s'élève sur une colline : un premier étage et un second mansardé ouvrent cinq fenêtres de façade sur le parc. Des bâtiments, laiterie, granges, étable, logements pour le personnel

complètent l'habitation des maîtres. En 1621, Philippe I^{er} obtient le droit d'y faire construire un colombier¹⁸ et fait ainsi ériger la terre en fief. Un péristyle surmonté d'un balcon et quatre niches abritant des statues donnent un semblant d'élégance à cette bâtisse simple. Son fils ajoute à son nom le titre de seigneur de Montaleau dès 1634. Dans cette maison, on a longtemps désigné une chambre, ornée d'un miroir et du portrait d'une fillette de six ou sept ans, comme celle de Marie de Rabutin.

Parmi les voisins de la famille à la campagne, Olivier Lefèvre, beau-frère de Philippe II, qui possède une terre à Amboille. Une pièce d'eau entoure son château, qu'on désigne bientôt par le nom d'Ormesson. Des fenêtres de l'étage on aperçoit les jardins de Sucs¹⁹. Cette demeure de plaisance avait été édifiée pour Gabrielle d'Estrées par Henri IV²⁰.

Frères et sœurs se reçoivent d'une maison à l'autre, et les jeunes garçons font des parties de jeux de paume²¹. La maison de Sucs-en-Brie est le cadre d'années heureuses dont Marie associera le souvenir à sa belle jeunesse. La jeune fille se lie d'amitié avec Agnès et Marie Molé et avec Madeleine et Hélène de Masparault, venues de Grandval²². « Il ne se passait point de jour que nous ne fussions ensemble pour nous divertir agréablement²³ », se souvient madame de La Guette, qui habite le hameau voisin de Fontenelle.

À la campagne, à quoi passer le temps ? La guitare et les chansons, les jeux, des charades ou des bouts-rimés, des conversations, des « collations » dans la prairie, des parties de pêche dans l'étang. Madame de La Guette, de treize ans l'aînée de Marie de Rabutin, partage les loisirs des jeunes filles. Leur a-t-elle fait le récit de ses exploits ? À sa demande, son père lui avait donné un maître d'armes et elle tenait « le fleuret en main » avec beaucoup de satisfaction.

Catherine, dame de La Guette, n'est pas d'humeur à se laisser dicter ses volontés. Contre l'avis paternel, elle a épousé un capitaine de cheval-légers. Cette femme, qui aime les exercices du corps, se baigne avec ses amies dans la « petite rivière d'Yerre », où l'eau est « la plus claire qui se voie et la plus bienfaisante ». Encouragées par leur voisine peu encline « à filer la quenouille »,

Marie et ses amies goûtent aussi le plaisir des baignades estivales. Toute sa vie elle conservera le goût des bains de rivière. C'est un singulier personnage que cette madame de La Guette, qui manie l'épée aussi bien que la plume. Marie paraît sensible à ses conseils. Sa sœur aînée, Marie Meurdrac, pratique des expériences de chimie dans le laboratoire qu'elle a aménagé au château de Grosbois, non loin de Sucy-en-Brie²⁴. Cette apothicaire autodidacte rassemblera ses connaissances en pharmacopée dans un manuel conçu « à l'usage des dames » en 1666. Mademoiselle de Chantal a donc eu l'occasion de fréquenter de véritables femmes savantes, bien avant que Molière ne fasse rire le public à leurs dépens.

Lorsqu'ils ne passent pas la belle saison à Sucy-en-Brie, Marie et ses cousins se rendent à Lizy-sur-Ourcq, où la famille La Trousse possède un domaine. Dans ce château imposant pourvu de douves et entouré de jardins, les amis du couple sont invités l'été. Chapelain y séjourne encore et profite de la bibliothèque française, latine, italienne et espagnole qu'il a lui-même contribué à constituer. L'homme de lettres est également proche de la belle-sœur d'Henriette, Françoise Le Hardy de La Trousse, marquise de Flamarens²⁵. Il est informé d'une brouille entre les jeunes femmes à la suite des noces de Françoise organisées par Henriette place Royale. Avec habileté, l'écrivain se concilie les bonnes grâces des deux rivales, qui se disputent sa présence à Paris ou à Lizy²⁶. Sans être un auteur prolifique, ce protégé de Richelieu a le vent en poupe. Il déclame quelques vers inédits de *La Pucelle*, le poème héroïque qu'il prépare. Et il a publié avec Conrart les *Sentiments de l'Académie française sur Le Cid*²⁷. Sans doute Marie de Rabutin a-t-elle trouvé dans les conversations avec Chapelain de quoi alimenter son admiration naissante pour le théâtre de Corneille. L'érudit n'est pas avare de conseils. Il avait même suggéré au marquis de La Trousse de tenir régulièrement un journal : « Cela se fait sans peine et au bout du temps, on trouve un volume achevé qui sert de mémoire des choses que l'on a vues et apprises », lui écrivait-il. Au sujet des lettres, Chapelain conseille d'en soigner le style : « il faut [les] travailler un peu d'abord, afin qu'après on les fasse bien avec plus de

facilité²⁸. » La tante de Marie, Henriette de La Trousse, fait rayonner autour d'elle une curiosité pour la vie littéraire.

L'oncle Christophe de Coulanges a reçu en commandite l'abbaye de Livry, où il se rend régulièrement. Souvent le vendredi, Marie l'accompagne. Un voisin, Denis de Saint-Pavin, compose un dizain qui s'achève ainsi : « Multipliez les vendredis : Je vous quitte de tout le reste²⁹. » De trente-cinq ans plus âgé que Marie, Saint-Pavin est de la génération de Théophile de Viau, qui fut son ami. Le poète, perclus de rhumatismes, risque de malicieux hommages qui font sourire la jeune fille.

L'éducation souple de Marie est approuvée par Jeanne de Chantal : « l'on m'écrit que l'on laisse toute liberté à la petite de Chantal de faire ce qu'elle veut, et qu'en rien l'on ne veut la fâcher³⁰ ». Bien qu'André Frémyot ait exprimé son « contentement » au sujet de l'évolution de la fillette, en avril 1637, la religieuse demande à ses consœurs du faubourg Saint-Antoine de s'informer. La voilà rassurée. L'indifférence de la fondatrice de la Visitation vis-à-vis de sa descendance a été parfois soulignée par ses premiers biographes³¹. Il s'agit d'un motif traditionnel dans l'hagiographie des saints, qui s'éloigneraient des liens terrestres pour ne se consacrer qu'à leur vocation. La correspondance infirme cette légende.

Aimée par sa grand-mère, choyée par ses oncles, tantes et cousins, la robuste fillette prend la vie à bras-le-corps.

Une seconde assemblée de parents est réunie le 20 mars 1637, et, sur la proposition de Jacques de Neuchèze, deux sommes annuelles sont allouées sur l'héritage, huit cents livres pour la nourriture et mille deux cents livres pour le paiement des maîtres et de l'« entretènement » (l'entretien) de la jeune fille³². L'identité de ces maîtres ne nous est pas connue. Sans doute a-t-elle reçu des leçons de chant. Toucher de l'épinette afin de s'accompagner, connaître les pas et les cadences des danses à la mode, tout cela fait partie de la formation d'une jeune fille de la noblesse. Marie est capable de déchiffrer une partition et de l'exécuter de sa voix bien placée. Sans doute des maîtres d'italien fréquentent-ils la maison, car elle maîtrisera très tôt cette langue dont elle n'abandonnera jamais, dit-elle, « la routine³³ ». Bien sûr, l'apprentissage de la religion fait partie de l'enseignement

indispensable à une enfant de ce milieu. La jeune fille dispose d'un exemplaire de *l'Introduction à la vie dévote* dont elle retiendra certaines images³⁴.

En outre, le conseil octroie deux cents livres à sa gouvernante, Anne Gohory, afin qu'elle continue à veiller sur la fillette. Celle-ci l'escorte lorsqu'elle se rend au couvent de la Visitation de la rue Saint-Antoine qui se trouve à deux pas, pour y entendre la messe. Lorsque sa grand-mère y séjourne, elle consacre une heure par semaine à sa petite-fille. La religieuse, qui se lève vers trois ou quatre heures du matin afin de se livrer aux exercices de piété, de répondre inlassablement aux lettres reçues provenant des monastères qu'elle a fondés, et recevoir tous ceux qui désirent se confier à elle, dispose de peu de temps libre. Une heure d'entretien, c'est à la fois peu et beaucoup pour admirer cette femme souriante, habitée par une généreuse ambition, ne négligeant rien, une femme que déjà l'on considère comme une « femme forte », une femme dite exceptionnelle³⁵. Jeanne de Chantal connaît le pouvoir de la parole. Pour cette infatigable épistolière, les mots ont un pouvoir de conviction. La fillette l'observe.

Le quartier de la place Royale offre d'autres ressources. Le théâtre du Marais s'était installé en 1634 dans le jeu de paume de la rue Vieille-du-Temple, au croisement de la rue des Francs-Bourgeois où logent les Coulanges. Les représentations ont lieu l'après-midi avec un tel succès que des embarras de voitures sèment le désordre dans le quartier. Vêtus de costumes éblouissants, Le Noir et Mondory, Jodelet, Isabelle Mestivier interprètent le répertoire de Pierre Corneille : *Clitandre*, *La Galerie du Palais*, *La Suivante*, puis en 1637 *Le Cid*. La pièce a rencontré un vif écho parmi la noblesse. « Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue³⁶ », écrira Boileau bien des années plus tard. Selon Guez de Balzac, on a vu s'asseoir sur les bancs de ce théâtre des personnes de marque, des Cordons bleus parés de la Croix de Chevaliers de l'Ordre³⁷. Il est probable que la jeune fille a été autorisée à accompagner ses oncles et tante aux représentations de ce théâtre si proche.

Dans l'entourage d'Henriette de La Trousse, Chapelain continue à faire briller son esprit. Marie est ainsi initiée à la littérature qu'on appelle alors les *Belles-lettres*, de façon non scolaire : lecture

de poésie, discussions sur l'agrément d'un vers. Écouter la conversation d'un académicien considéré comme un arbitre de la langue française, c'est être à bonne école. En juin 1639, Chapelain a fait la connaissance d'un Angevin de vingt-cinq ans, Gilles Ménage, un tempérament de « vif-argent », qu'il juge de prime abord superficiel. Puis le connaissant mieux, il change d'avis. Et, tout en déplorant son goût pour les bons mots ³⁸, il introduit le futur grammairien dans les sociétés qu'il fréquente, celle des Gondi, des La Trousse et des Coulanges, vers 1641. Marie de Rabutin croise dès lors Ménage, sans qu'il lui donne de véritables leçons ³⁹. Les lectures commentées par des personnes spirituelles, la rédaction de quelques lettres forment cet esprit neuf et réceptif.

Ainsi, l'horizon de la fillette se limite aux rues, aux jardins du Marais et aux perspectives de l'Île-de-France. Mais à quinze ans, son oncle Philippe fait découvrir à cette Parisienne les berges de la Seine en Normandie. En février 1640, désigné par Louis XIII pour régler les comptes royaux après l'exil du parlement de Rouen ⁴⁰, Philippe II de Coulanges fait le voyage. On ignore si son épouse Marie d'Ormesson l'accompagne. La jeune fille semble avoir prêté attention aux méandres de la Seine, ces paysages qu'elle admirera bien des années plus tard, « ornés de maisons, d'arbres et de petits saules, de petits canaux qu'on fait sortir de cette grande rivière ⁴¹ ». Pour le moment, elle savoure la cuisine normande et particulièrement la crème de Sotteville servie dans des terrines de faïence, dont la forme et le décor l'enchantent. La légère croûte dorée se déguste à toute heure du jour avec du sucre de pomme, un doigt de vin et un morceau de pain frais. Cette friandise réputée mérite, dit-on, le détour. Dès sa jeunesse, Marie est sensible au goût des aliments simples et frais.

« *La perle des demoiselles* »

L'avenir est plein de promesses et, chez les Coulanges, on ne cultive pas la mélancolie. D'après les témoignages, à quatorze ans Marie de Rabutin est « d'une beauté à attirer tous les

cœurs⁴² ». Elle resplendit et sa famille reconnaît en elle « la vivacité et l'enjouement⁴³ » de son père. De l'éclat, de la fortune, voilà de quoi provoquer des demandes en mariage pour celle qu'un des premiers biographes de Jeanne de Chantal considère comme la « perle des demoiselles et un riche parti⁴⁴ ». De l'avis du conseil de famille, il est temps de la marier. C'est pourquoi, le 3 juin 1642, les membres de l'Assemblée des parents augmentent encore de six cents livres la somme dévolue à l'éducation de Marie, soit mille huit cents livres par an : de quoi s'instruire et se parer honorablement. À cette somme s'ajoutent huit cents livres pour la nourriture⁴⁵.

Un portrait sur bois attribué au peintre Henri Beaubrun représente la physionomie de la jeune fille entre sa quinzième et vingtième année. La coiffure aux boucles abondantes et sages, le léger décolleté bordé d'une guipure conviennent à la jeunesse du modèle. L'ovale du visage est encore indécis. Seuls le regard et le port de tête traduisent la douceur ferme émanant de la physionomie de Marie⁴⁶.

Une tradition familiale veut que Léonor de Bussy-Rabutin ait convoité la main de l'héritière pour son fils Roger, âgé de huit années de plus qu'elle. Leurs familles sont assorties, mais, bien que Philippe de Coulanges songe depuis quelque temps à marier sa nièce, aucun accord ne se conclut. Bussy est précédé par sa réputation. Dépensier, négligent, épris de son plaisir, querelleur, le jeune homme qui a tâté de cinq mois d'emprisonnement à la Bastille, n'a rien qui puisse rassurer Philippe de Coulanges.

Au printemps 1641, se présente un premier parti. La famille du parrain de Marie, La Grange, intercède auprès de la supérieure de la Visitation de Paris, la mère Lhuillier, afin qu'elle transmette sa demande à Jeanne de Chantal. Cependant Jeanne ne souhaite pas donner son avis sur tout ce qui concerne la dimension temporelle du projet de mariage de Marie, pas plus que celui d'une autre de ses petites-filles : Gabrielle de Toulougeon. Seule compte à ses yeux la piété du futur époux : « Je ne désire, écrit-elle, d'avoir aucune voix au mariage de ces chères petites âmes que pour cela⁴⁷ ». Mais Jeanne disparaît dans l'année et n'assistera pas à ces mariages. Jacques de Neuchèze est donc chargé de mener l'enquête, non sur la respectabilité des

parents qui est confirmée mais sur le jeune homme. Le projet d'union est abandonné, sans que les raisons en soient connues.

Un second parti appartient à une illustre famille de magistrats. Jacques-Auguste II de Thou, baron de Meslay, est le petit-fils d'un érudit dont la bibliothèque est considérable et le fils d'un historien estimé. Il charge un de ses parents de lui obtenir la main de Marie, car il éprouve pour la jeune fille « un très grand respect et une très grande inclination ⁴⁸ ». Malheureusement, Jacques-Auguste de Thou a un frère aîné, compromis dans la conspiration ourdie par le marquis de Cinq-Mars ⁴⁹. Ce complot, qui s'appuie sur une alliance avec l'Espagne, visait à évincer le ministre de Louis XIII, Richelieu. Parmi ses membres figure le frère même du roi, Gaston, duc d'Orléans. François de Thou est capturé, jugé et décapité le 12 septembre 1642, avec Cinq-Mars.

La demande en mariage est formulée après le châtement, qui fit périr le conspirateur ⁵⁰. Que Philippe de Coulanges n'ait pas souhaité s'allier avec une famille endeuillée d'une aussi cruelle manière est compréhensible, malgré la demande quasi immédiate de réhabilitation de sa mémoire déposée par son frère. Marie de Rabutin n'épouse pas Jacques-Auguste de Thou. Et celui-ci, sa vie durant, en témoignera des regrets ⁵¹.

Le 5 avril 1644, la demoiselle est invitée à quêter aux vêpres de l'église des Minimes, en présence de la reine Anne d'Autriche, veuve depuis une année. L'évêque d'Uzès monte en chaire et commence le prêche ; sa voix résonne sous les voûtes. Bientôt, les violons de la musique du Roy lèvent leur archet. C'est au tour de Marie de quitter son siège. Quêter devant la Reine est un honneur et une étape importante dans la vie d'une débutante. Présenter le panier, remercier par un sourire gracieux les donateurs. Marie est confuse d'être remarquée. Elle rougit en maudissant ce qu'elle nomme « cette ridicule incommodité ⁵² ». La dentelle posée sur ses boucles blondes ne dissimule ni ses pommettes empourprées ni son teint lumineux. Elle se tire parfaitement d'affaire ⁵³. Nul ne croise son regard aux prunelles changeantes : elle baisse modestement les paupières.

Madame de Sévigné

« Marie de Rabutin, une des plus jolies filles de France,
épousa Henri de Sévigné, gentilhomme de Bretagne,
ce qui fut une bonne fortune pour lui,
à cause du bien et de la personne de la damoiselle. »
*Galerie du château de Bussy*¹

Un fiancé inattendu

Le 4 août 1644, au cœur de la nuit d'été, un passant levant les yeux sur la façade de l'église Saint-Gervais-Saint-Protais verrait filtrer une lumière inhabituelle. Pour admirer le fronton orné des colonnes des trois ordres architecturaux, il faut se tordre le cou tant la place devant l'église est étroite. La façade de facture récente donne une touche de « modernité » au vieil édifice. Entr'ouvrant les battants de la lourde porte, le curieux apercevrait les ogives éclairées par la lueur des candélabres. Les grilles qui clôturent le chœur sont ouvertes afin d'accueillir une cérémonie. Devant l'autel un couple agenouillé. Entourés de leurs proches, Marie de Rabutin-Chantal et Henri de Sévigné sont prêts à recevoir des mains de Jacques de Neuchèze la bénédiction nuptiale.

Dans la pénombre on devine sur les grisailles des vitraux les scènes des martyres de saint Gervais et saint Protais et de la vie de Jean-Baptiste. L'assistance ne prête pas attention à la curieuse couronne de pierre suspendue dans la chapelle de la Vierge, pas plus qu'à l'*Ecce Homo* de Germain Pilon qui décore la chapelle des Fourcy².

Pourquoi cette heure nocturne, deux heures du matin, pour recevoir la bénédiction nuptiale ? On a parfois attribué ce choix à une superstition. Il s'agirait de conjurer le sort et d'éviter que le diable ne noue les aiguillettes du marié. Les aiguillettes, c'est-à-dire les cordons qui ferment les hauts-de-chausses. Plutôt que d'attribuer cet usage à une archaïque croyance – un rite ancien de fécondité –, sans doute faut-il y lire un signe de différenciation. Les gens du peuple et les bourgeois se marient le matin, défilent en cortège et font suivre la cérémonie de banquets en plein jour. Si la noblesse prise cette coutume nocturne, y compris dans les provinces, c'est parce qu'elle la singularise. Toutefois, le clergé a rendu nécessaire une autorisation pour les cérémonies de nuit dans un souci de lutte contre les mariages clandestins.

Après avoir publié officiellement les trois bans, les Coulanges, les Rabutin et les Sévigné obéissent à ce rituel social. À l'issue de la cérémonie quelques personnes signent le registre : la famille du marié, représentée par Jean-François Paul de Gondi, coadjuteur de Paris (le futur cardinal de Retz), l'autre par Philippe de Coulanges, le tuteur de Marie et deux de ses oncles, dont Christophe, abbé de Livry³. Malgré leur jeunesse, vingt et un et dix-huit ans, ni l'un ni l'autre des mariés n'ont de parents plus proches.

La journée qui suit le mariage est consacrée aux visites des amis et alliés. Olivier Lefèvre d'Ormesson, beau-frère de Philippe de Coulanges, salue la jeune femme qu'il nomme pour la première fois par son nom d'épouse, madame de Sévigné : elle était « fort gaie » note-t-il dans son *Journal*.

La cérémonie a cependant failli ne pas avoir lieu. Tout s'est passé rapidement entre le mois de mars et le mois de juillet 1644. Dès le 16 mars, Philippe II de Coulanges a confié à son beau-frère Olivier son intention de marier sa nièce avec Henri de Sévigné, « seigneur des Roches⁴ ». Le 26 mai, jour de la Fête-Dieu, le prétendant se présente au père d'Olivier, André d'Ormesson, magistrat et parent de la future épouse. Ce dernier rédige le projet d'acte. Henri impressionne favorablement Olivier, qui note dans son journal : « M. de Sévigny (*sic*) vint après souper voir mon père. Il est beau et cavalier bien fait, et paraît avoir esprit⁵. » Les pourparlers se poursuivent et, le 27 mai, le contrat est préparé par le président Barillon, un

proche de l'oncle du fiancé, Renaud-René de Sévigné⁶. Le 29, Philippe de Coulanges et Olivier se rendent chez un homme d'affaires, afin de vérifier les garanties nécessaires au paiement de la dot.

Coup de théâtre, dans la matinée, les d'Ormesson apprennent que Sévigné s'est battu en duel et qu'il a été tué. « La manie est grande parmi les nobles de se battre si cruellement pour peu de choses⁷ » note un épistolier en ce début d'année. Par susceptibilité personnelle, par réflexe identitaire, Henri est prompt à dégainer l'épée. Des bruits circulent : la blessure serait mortelle. « Par la ville, on disait que M. de Sévigné était à l'extrémité. » Olivier prévient immédiatement Philippe de Coulanges. Celui-ci est déjà informé et le rassure : Henri n'est blessé qu'à la jambe et à la cuisse⁸. Coulanges paraît certain de sa guérison. Et en effet, le 26 juin, le projet de contrat de mariage est approuvé par deux notaires de Rennes, puis le 4 juillet par des notaires parisiens. La cérémonie de fiançailles se déroule dans l'intimité : « Il n'y avait personne », note Olivier d'Ormesson. Tranquillisés, les Coulanges se rendent à la campagne, mais leur séjour est interrompu par un message : Henri souhaiterait avancer le mariage au lendemain afin de rejoindre son régiment quarante-huit heures après. La famille de Marie refuse de précipiter les choses et le fiancé doit attendre le 1^{er} août pour que soit signé le contrat. Cette fois-ci, une assemblée nombreuse est conviée.

C'est un jeune homme aux traits fins, aux yeux noirs et aux cheveux châtain, grand et svelte, qui dépose sa signature à côté de celle de Marie de Rabutin. Il est pourvu de plusieurs titres : Henri de Sévigné, « chevalier, marquis dudit lieu, seigneur des Rochers, de la Haye du Torcé, du Buron, du Plessis-Tréal, La Baudière, de Bodégat ».

Mais, de quoi l'enfance de ce jeune seigneur a-t-elle été faite ?

Henri, seigneur des Rochers

Fils de Charles de Sévigny ou Sévigné, gentilhomme breton aimant à vivre retiré dans ses terres, le jeune homme a été élevé au château des Rochers ; sa mère, Marguerite de Vassé, disparaît

alors qu'il n'est âgé que de huit mois. Dans son berceau Marguerite a laissé une illustre alliance : sa propre mère était née au sein du puissant clan des Gondi⁹.

Charles place l'enfant sous la double protection des Schomberg. Il lui donne pour parrain Henri de Schomberg, dont il porte le prénom, et pour marraine la jeune duchesse Anne d'Halluin, épouse de Charles de Schomberg, fils d'Henri¹⁰. Cette dernière, née Gondi, était apparentée à la mère d'Henri de Sévigné¹¹.

Alors qu'Henri entre dans sa sixième année, en 1629, son père se remarie. La nouvelle épouse, Marguerite de Coëtnepren, est une veuve pourvue de deux filles de son premier mariage. Le cauchemar commence. Henri vit jusqu'à douze ans dans un climat de violence et de rivalité imposé par cette belle-mère : elle affectionne sa fille aînée, Renée, et maltraite la cadette, Marie, à tel point qu'on en parle dans les alentours. En proie à des quolibets et à des injures, battue, l'enfant est blessée et laissée sans soins. Plus tard, une enquête sera ouverte et plusieurs témoins révéleront les sévices subis par la fillette. Charles s'interpose comme il le peut : celui que l'enfant appelle « mon papa de Sévigné » la confie aux bénédictines récemment installées à Vitré. Mais, ce geste de protection se retourne rapidement contre la fillette¹². En pleurs, sous la contrainte, elle prononce des vœux, avec la complicité de la mère supérieure, soudoyée par Marguerite de Coëtnepren. Le stratagème de la marâtre est simple : concentrer les biens sur la tête de Renée qu'elle destine à un mariage avec son beau-fils, Henri. De cette façon elle compte mettre la main sur les terres des Sévigné. Le décès de son époux, survenu le 13 janvier 1635, la détourne de ces projets. Elle va porter ailleurs ses prétentions. Preuve que Charles de Sévigné n'avait nulle confiance en Marguerite de Coëtnepren : il avait pris la précaution de désigner sa propre mère, Marie, dame d'Olivet, comme tutrice et de lui adjoindre un curateur chargé de répondre de ses biens devant le reste de sa famille¹³.

En août 1635, sept mois après son fils, Marie d'Olivet disparaît à son tour. L'orphelin de douze ans reste alors livré à lui-même aux Rochers. Sa belle-mère se marie une troisième fois, abandonnant ses projets matrimoniaux pour sa fille aînée, mais sans renoncer à ses prétentions sur la fortune des Sévigné¹⁴. Un

cousin de Charles, Renaud de Sévigné-Montmoron, magistrat à Rennes au Parlement de Bretagne, est nommé tuteur à son tour¹⁵. S'il défend les intérêts de l'orphelin, ce n'est pas au point de l'accueillir chez lui.

Un couple de domestiques auxquels il est attaché, Renée et Pierre Boucherie, femme de chambre et jardinier¹⁶ des Rochers, s'occupe du jeune garçon. On ignore s'il est envoyé aux « petites écoles » de Vitré ou si sa grand-mère a eu le temps de lui donner un gouverneur. Il a sans doute fréquenté le collège de Vitré, une institution fondée au XIII^e siècle, qui dispense un enseignement aux héritiers des alentours¹⁷ et à quelques élèves *gratis*. Un bâtiment avec quatre classes donnant sur la place du « Marchix », une salle, un salon, à l'étage des logements pour les régents permettent de répartir une centaine d'élèves selon un cursus progressif¹⁸. La grammaire, l'histoire romaine et la langue latine sont enseignées chaque jour, en deux sessions : de huit à dix heures et demie et de treize à quinze heures. Le samedi soir, la dernière demi-heure est consacrée au catéchisme. Ceux qui désirent accéder à une classe de rhétorique doivent se rendre à La Flèche ou à Rennes.

L'établissement ne comportant pas de pension, sans doute Henri loge-t-il à la Tour Sévigné, une demeure appartenant à la famille et gardée par un concierge. Solitaire, peu entourée, sans être complètement abandonnée, telle a été l'enfance du fiancé de Marie de Rabutin. L'orphelin passe le début de l'automne aux Rochers car les vacances commencent vers le 15 septembre et se prolongent jusqu'à la Toussaint. A-t-il eu en main l'un ou l'autre de ces romans de chevalerie, tel *Amadis de Gaule*, qui raconte les aventures d'un chevalier abandonné à la naissance auquel, rêvant d'exploits héroïques, il pouvait s'identifier ? Comme bien des jeunes garçons de sa génération s'est-il plongé dans la lecture de *La Guerre des Gaules* ?

Élevé avec les galopins des alentours, habitué à se défendre par lui-même, Henri a cependant un modèle : son jeune oncle Renaud-René de Sévigné, qu'on appelle René¹⁹, né lui aussi aux Rochers, de seize ans son aîné. Ce dernier a été agrégé, à quinze ans, dans l'ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. René

est alors capitaine au régiment de Normandie, l'un des plus glorieux du royaume. La bravoure et la générosité dont il a fait preuve durant la guerre de Trente Ans sont notoires. On raconte qu'il a sauvé des décombres une fillette qu'il a fait élever²⁰. En outre le chevalier est un homme d'esprit et cultivé. En campagne, avec ses compagnons d'armes, il partage ses lectures. Henri de Campion le relate : « l'un de nous lisait quelque bon livre dont nous examinions les plus beaux passages pour apprendre à bien vivre et à bien mourir, selon la morale qui était notre principale étude²¹. » S'est-il assuré à distance que son unique neveu recevait une éducation digne des Sévigné ?

Parcourant la lande et les bois qui entourent le château des Rochers, Henri rêve d'égaliser les exploits militaires de ses lointains oncle et parrain. Sans doute pense-t-il marcher sur leurs traces. Il quitte donc son pays natal pour tenter sa chance aux armées dans sa dix-neuvième année. En témoignent des emprunts contractés à dix-neuf et à vingt ans afin de s'équiper « pour le service du roi²² ». Charles de Schomberg, maréchal de France, lui offre l'hospitalité lorsqu'il se rend à Paris, dans une demeure dont la tourelle domine l'angle des rues Bailleul et Jean Tison.

Les futurs époux ont ainsi des expériences bien éloignées : Marie, élevée dans un milieu urbain et raffiné, connaît l'affection confiante du foyer des Coulanges. Henri ignore tout des liens de tendresse familiale et des plaisirs de l'intimité. Il est attaché aux paysages rudes de sa Bretagne, elle aime la douceur des jardins d'Île-de-France. Cependant une harmonie se dégage de leur couple : celle de la jeunesse et de la beauté. Si les traits de « la perle des demoiselles » ne sont pas des plus réguliers, ses épais cheveux blonds, l'éclat de son teint et son sourire plaisent. Henri, les portraits en témoignent, a de la prestance. Pour reprendre l'expression qu'emploiera son fils Charles, c'est un « joli » garçon.

Qui s'est fait l'artisan de ce mariage ? En observant la liste des amis et parents représentés au contrat signé le 1^{er} août, on remarque un nom allié aux deux familles²³ : les Schomberg sont à la fois proches des Rabutin et des Sévigné. Il semble également que le coadjuteur de l'évêque de Paris, Paul de Gondi ait pris

Henri sous son aile et ait souhaité lui faire conclure un beau mariage. Parmi les témoins présents et représentés, sept membres de la famille Gondi ont signé, sans compter un cousin maternel, Gaspard de Daillon, évêque d'Albi. L'abbé de Coulanges, à qui il plaît de s'allier à la puissante famille de l'« évêque *in partibus* de Corinthe », frétille de satisfaction.

Philippe de Coulanges n'est pas quelqu'un à qui l'on peut jeter de la poudre aux yeux. Est-il flatté que sa nièce devienne marquise ? Bien que le contrat nomme le futur époux, « marquis du dit-lieu », le titre est « de courtoisie » : les terres du baron de Sévigné n'ont jamais été érigées en marquisat. Il ne fait pas valoir son titre de « chevalier banneret », autorisant à placer ses armes en bannières et auquel il aurait droit. Sans doute cette appellation sent-elle trop la province. Cependant, l'ancienneté de la noblesse, l'éclat des alliances l'honorent.

Plusieurs des artisans de cette union ont donné procuration : c'est le cas du maréchal Charles de Schomberg et du chevalier René de Sévigné, retenus par des opérations militaires. C'est le cas également de Louis de Cossé, duc de Brissac, époux d'une Gondi.

En revanche, la parentèle des Coulanges est là presque au complet avec ses titres récents : Philippe de Coulanges, seigneur de la Tour, Christophe de Coulanges, abbé de Notre-Dame de Livry, Charles, seigneur de Saint-Aubin, qui porte la procuration de son frère, Louis de Coulanges, seigneur de Chésières. Un représentant de la branche Frémyot en la personne de Jacques de Neuchèze, évêque de Chalon. Des alliés proches, André d'Ormesson avec son fils Olivier. Léonor de Rabutin, cousin paternel, celui-là même qui avait souhaité devenir tuteur de Cantaline, avec son frère Hugues, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et Grand Prieur de France, assistent à la lecture du contrat.

Marie de Rabutin est ainsi dénommée, « fille unique de haut et puissant Seigneur Celse-Bénigne de Rabutin, seigneur de Chantal, baron de Sauvigny et autres lieux et de dame Marie de Coulanges, son épouse ». Elle donne son consentement devant les notaires du Roi au Châtelet, qui se sont déplacés en la demeure de Philippe de Coulanges.

La fiancée apporte la promesse de trois cent mille livres, constituées de rente sur le sel provenant de la famille Coulanges et les terres de Bourbilly et Sauvigny héritées des Rabutin : l'ensemble représente une somme considérable. Henri se prévaut d'une somme équivalant au double constituée de terres : Bodé-gat, à cinq lieues de Ploërmel, le Buron, à la même distance de Nantes, les Rochers, la terre de Sévigné, des terres sur la paroisse de Cesson. Leur valeur est potentielle car ces terres sont grevées d'hypothèques. De plus, leur possession est menacée par la marâtre d'Henri, qui n'a pas renoncé à ses prétentions sur la succession de Charles de Sévigné, avec les étapes d'un procès qui se révélera interminable.

Le contrat prévoit que les dettes seront payées par « le parti des deux qui les a procréés ».

La communauté des époux sera régie selon la coutume de Paris, c'est-à-dire qu'ils seront « communs en tous biens et conquest immeubles qu'ils feront pendant leur mariage ». À titre de garantie pour les années futures, la demoiselle reçoit « six mille livres de revenu annuelles », puisées sur « les terres nobles du Buron, de Launay et de la Puisière ». La terre du Buron lui est donnée à titre d'habitation « sa vie durant », avec une clause particulière : elle pourra se servir en bois de chauffage sur les bois environnants, exception faite des « bois de décoration ».

Jacques de Neuchèze offre en sus trente mille livres à toucher sur sa succession. Par mesure d'équité, il a promis à son autre petit-neveu, Roger de Bussy-Rabutin, une gratification identique. Sur la table du notaire sont déposées quarante mille livres d'argent comptant du côté de Marie²⁴. De l'argent comptant, c'est bien ce dont a besoin Henri, qui désire acheter un régiment ou un gouvernement.

Un homme pressé

Dès les lendemains du mariage, le 8 août, Henri de Sévigné s'adresse à Olivier d'Ormesson. Il convoite l'achat d'une « charge de cornette des cheuau-légers²⁵ », l'équivalent d'une sous-lieutenance. Ce régiment lui plaît : une façon pour lui de marcher sur les traces d'Henri de Schomberg.

La proposition d'achat se fait par l'entremise d'Olivier d'Ormesson : le vendeur demande deux cent dix mille livres, auxquelles s'ajoutent six mille livres de « chaînes », c'est-à-dire un présent fait à l'épouse de celui qui cède sa charge. Une transaction considérable qui demande la réflexion des deux parties. Pour mener à bien cette acquisition, Henri a besoin de bien plus de trésorerie que les deniers comptants qui ont été accordés.

Sans attendre la conclusion de cette tractation, les époux partent visiter leurs terres en Bretagne. L'abbé de Coulanges et Anne Gohory les accompagnent. Avec son corsage garni de dentelles de point fin de Flandres et sa jupe à fleurs vertes rebrodée d'or et de soie²⁶, dame Gohory fait figure d'amie plus que de gouvernante. Assez aisée pour disposer de sa propre vaisselle d'argent, il lui arrive même de prêter des sommes à l'oncle de Saint-Aubin. Dame de compagnie désormais sans appointements, elle aime sa pupille au point de la suivre dans ce pays inconnu.

Au début du mois d'août, le crépuscule est tardif sur les terres de l'Ouest et la lumière est encore belle à l'arrivée des voyageurs. Marie n'a pas confié son premier sentiment en arrivant aux Rochers. A-t-elle aimé d'emblée l'aspect âpre et sauvage des roches auprès desquelles le château est implanté et qui lui ont donné son nom ?

Entourée de forêts, la demeure offre un aspect médiéval avec sa tour de pierre, ses tourelles, ses canonnières, ses fortifications et ses portes à barres de fer²⁷. Après avoir passé un portail orné des armes « écartelé de sable et d'argent » des seigneurs du logis, la jeune épouse pénètre dans le manoir. Là, elle observe que le mobilier ayant appartenu aux parents d'Henri est toujours en place, comme le stipulait le testament de Charles de Sévigné²⁸. Puis, elle découvre un jardin planté, voisinant avec un terrain de jeu de paume. On songerait donc à se divertir dans ce domaine si éloigné de Paris ? Un espace aménagé pour un « pail-mail » semble le prouver. Pousser une boule de buis dans un arceau à l'aide d'un maillet était un divertissement déjà à la mode du temps du roi Henri II, comme au siècle de Louis XIV.

Le jardin domine une plaine vallonnée ; on aperçoit le clocher de l'église d'Étrelles, paroisse à laquelle les Rochers sont attachés.

Dans la vallée miroite l'éclat d'un affluent de la Vilaine : la Valière. Ces premiers mois de vie conjugale aux Rochers semblent placés sous le signe de la félicité²⁹.

Durant les quatre mois de ce séjour, l'abondante flore de Bretagne adoucit la rudesse des chemins conduisant au bourg de Vitré, qui se trouve à moins de deux lieues. Les rues de la ville affichent une aisance cossue. Le commerce des canevas, toiles de chanvre et de lin destinées à équiper les voiliers, a fait la prospérité de la cité³⁰. On conduit la jeune mariée jusqu'à l'imposant château ceint de tourelles : la forteresse offre un cadre majestueux aux États de Bretagne, qui s'y réunissent tous les ans, puis à partir de 1632, tous les deux ans. Elle apprend que ces assemblées y prennent place en alternance avec Dinan, Vannes, Saint-Brieuc, Rennes et plus rarement Quimper et Morlaix.

Henri présente son épouse à la petite société des alentours, dont elle fait bien vite la conquête. Afin de tenir son rang lors du passage d'émissaires royaux ou durant les fêtes, la famille d'Henri dispose d'une demeure dans la ville. Englobé dans les remparts depuis 1599, le manoir dit de la Tour Sévigné offre de « grands corps de logis », des salles de réception, de nombreuses chambres et un jardin. Sur la porte des remparts empiétant sur le jardin la famille de Sévigné a eu le droit de faire graver ses armoiries aux frais de la ville.

Le but de ce périple n'est pas purement récréatif, c'est la raison pour laquelle l'abbé de Coulanges est aussi du voyage : il s'agit de dresser l'état des domaines d'Henri. L'abbé est effaré de constater le délabrement de certains bâtiments dont un « ancien manoir et lieu noble » qui domine la terre dite des Bas Rochers. Fermes et moulins demanderaient à être mieux entretenus³¹ : en résumé, il est « mécontent de la Bretagne ». Une excursion de plusieurs jours leur permet de visiter le domaine du Buron, distant de vingt-huit lieues (cent trente-cinq kilomètres). La demeure massive et flanquée de deux élégantes tours carrées avait appartenu aux Rohan avant d'échoir aux Sévigné. Marie se souvient que, dans son contrat de mariage, il est prévu qu'en cas de veuvage, elle fixerait sa résidence privée dans cette demeure entourée de forêts.

Début décembre, Marie, son époux et son oncle sont de retour à Paris. Henri reprend les négociations pour l'achat de sa charge de cheveu-légers. Il craint que l'affaire ne lui échappe car il ne dispose pas de la totalité de la somme. Il promet alors la caution du coadjuteur, celle de l'abbé de Coulanges et de la tante de Marie, veuve depuis sept années. Dès qu'il en est averti, l'abbé pousse les hauts cris. Philippe de Coulanges est « étonné » du procédé de monsieur de Sévigné, « qui l'[a] engagé et madame de La Trousse, contre leur intention ». Il refuse sa caution « en l'absence de sûretés³² », dit-il. L'incident révèle l'esprit imprudent d'Henri : un homme qui, dès les lendemains de son mariage, dispose sans vergogne des garanties de sa belle-famille incite à la méfiance.

Se manifeste ainsi l'esprit bourgeois des Coulanges, qui contraste avec la façon désinvolte et noble de traiter l'argent propre à Henri. Jusque-là, la prudence a été l'assise de la sécurité financière des Coulanges. Ce Sévigné pourrait fragiliser la fortune de leur nièce. Une raison de se montrer circonspects.

Jamais, il ne fut une jeunesse aussi riante que la nôtre³³...

L'année suivant leur mariage, en 1645, le jeune couple fait un autre voyage. En Bourgogne au mois de mai, Henri découvre les terres de son épouse. Bourbilly, qu'ils visitent depuis la seigneurie de Forléans appartenant à Roger de Bussy-Rabutin, proche d'Époisses, n'est plus meublé. Il est seulement habité du souvenir de Jeanne de Chantal et de son époux Christophe de Rabutin. Ce dernier avait un tel goût des armoiries qu'il en faisait peindre partout. Cette abondance de preuves marquant la dignité des Rabutin laisse Henri bouche bée. Ce qui fait éclater de rire les trois amis³⁴. Peu de temps après, Henri « donne à bail » les terres de Bourbilly et Sauvigny³⁵. Mais, quelques mois plus tard, en janvier 1649, il fait annuler ce contrat, perdant ainsi mille sept cents livres d'indemnité³⁶. Ce revirement lui vaut la réputation de ne pas tenir ses engagements.

La même année, les époux retournent aux Rochers. Cette fois, Henriette, marquise de La Trousse accompagne sa nièce. Le couple participe à des cérémonies, des fêtes auxquelles ils sont

conviés. Un portrait allégorique de Marie en Flore attribué au peintre Jean Nocret permet de se représenter son élégance dans les premières années de son mariage³⁷. Dans un décor végétal, elle a posé une guirlande de fleurs sur le balustre d'une terrasse. Une coiffure de tresses et de boucles retenues par des rubans rouges met en valeur sa blondeur. Un manteau de brocart or et rouge, drapé sur les épaules, laisse entrevoir un bustier brodé de corail et de nacre aux manches chamarrées. Elle porte peu de bijoux, hormis le collier de grosses perles dont elle se sépare rarement, et une broche sertie orne son décolleté.

Le 25 juin, les habitants des Rochers se rendent au baptême du fils du tuteur d'Henri, Renaud de Sévigné-Montmoron³⁸. Henriette de Coulanges signe également au registre. Ils fréquentent le marquis de Pont-Ménars, poète à ses heures. Celui qu'on surnomme « le divin marquis³⁹ » échange des vers avec la jeune madame de Sévigné. À Paris, on s'inquiète de leurs longues absences. Roger de Bussy-Rabutin et son ami d'enfance, Pierre Lenet, maintenant procureur au Parlement de Dijon, regrettent les moments passés « à crever de rire » ensemble et se plaignent avec drôlerie dans une volée d'octosyllabes, en jouant sur la forme ancienne du salut :

Salut à vous gens de campagne,
 À vous immeubles de Bretagne,
 Attachés à votre maison
 Au-delà de toute raison !

Le jeune couple n'allait-il pas quitter Paris afin de faire des économies ? Ne deviendraient-ils pas provinciaux à tout jamais ? Lenet poursuit :

Salut à tous deux, quoiqu'indignes
 De nos saluts et de nos lignes
 Mais un vieux reste d'amitié
 Nous fait avoir de vous pitié,
 Voyant le plus beau de votre âge
 Se passer dans votre village⁴⁰.

La réponse à cette spirituelle épître n'a pas été conservée. Mais le ton est donné : on fait preuve de son esprit en se donnant des

nouvelles. Lorsqu'à la satisfaction de leurs proches, les jeunes mariés regagnent Paris, ils s'installent rue des Lions, paroisse Saint-Paul, au sud de la place Royale. Cette voie bordée de beaux hôtels emprunte son nom aux lions ornant l'hôtel royal de Saint-Pol⁴¹. La demeure, dont la façade est alors rythmée de balcons de bois⁴², louée au notaire Étienne Paisant, se compose de deux corps de logis séparés par une cour. Un jardin orienté au sud borde celui de la marquise de la Vieuville. La décoration d'une des chambres à coucher convient à un jeune couple : son plafond en coupole représente des amours portant des fleurs. Sur la cheminée, un médaillon de plâtre peint est surmonté de *Putti*⁴³. Malgré ce raffinement, Henri et Marie ne semblent pas avoir réellement investi les lieux. Durant les cinq années de leur bail, les loyers sont irrégulièrement payés. Marie doit régler elle-même au propriétaire les termes en retard.

Dans cette maison commence une autre vie pour la jeune femme, celle de mère. Le 10 octobre 1646, Françoise-Marguerite de Sévigné vient au monde. S'il faut en croire le témoignage du journal d'Olivier d'Ormesson, l'accouchée n'est entourée d'aucune de ses tantes : « Ma mère et ma femme [y] furent, affirme d'Ormesson, n'ayant personne auprès d'elle⁴⁴ ». Sont-elles encore à la campagne ? Cette absence n'est pas, à notre connaissance, expliquée. L'enfant est baptisée le 28 octobre à l'église Saint-Paul : elle reçoit le second prénom de son aïeule Jeanne-Françoise de Chantal, et celui de sa marraine Claude-Marguerite de Gondi⁴⁵. Son prénom d'usage sera Françoise⁴⁶. Le parrain est le prélat qui a marié les jeunes parents, Jacques de Neuchèze.

Sur les premières années de la fillette, rares sont les témoignages. Un détail, qui peut avoir son importance : la jeune mère s'émeut de voir son enfant loucher. Elle en parlera à madame de Lafayette, qui se souviendra, bien des années plus tard, de l'inquiétude provoquée par le strabisme de Françoise⁴⁷. Et si l'enfant n'était pas la jolie poupée qu'on attendait ? Quoi qu'il en soit, peu de temps après, il n'en paraîtra rien.

La vie sociale reprend. Olivier d'Ormesson est souvent prié à déjeuner ou à dîner rue des Lions avec les cousins Coulanges. Il a l'amabilité de démêler plusieurs affaires liées à l'héritage

d'Henri. On se rend ensemble à la Comédie Italienne, on assiste à des ballets comme celui des *Rues de Paris*⁴⁸, qui ne vaut pas « grand-chose ». On applaudit la création d'un opéra de Luigi di Rossi *Orfeo*⁴⁹. « Les voix sont belles » dit le sérieux d'Ormesson qui n'entendant pas l'italien, s'y ennue. Nombreux sont les spectateurs qui s'assoupissent. Ce n'est pas le cas de Marie qui prend goût aux airs italiens de Rossi. Chapelain est souvent présent à la table des Sévigné et il éprouve du plaisir à converser avec la spirituelle maîtresse de maison. Par certains côtés il fait presque partie de la famille⁵⁰. René de Sévigné, de retour d'Italie, rend visite à son neveu. Toujours « galant homme et de belle taille », le chevalier a obtenu en Italie la confiance de madame Royale, sœur de Louis XIII, et veuve d'Amédée de Savoie. Il n'en est pas moins désargenté. Il habite modestement au cloître Notre-Dame, dans une maison proche de celle de Ménage.

Au cours d'un autre long séjour aux Rochers le 12 mars 1648, Marie accouche d'un garçon, Charles, baptisé le jour même à la paroisse fréquentée par la famille, Étreilles⁵¹. Si l'on craint pour la vie d'un nouveau-né, il arrive qu'on le baptise immédiatement. L'enfant ne sera tenu en grande pompe sur les fonts baptismaux que quatre années plus tard par Charles de Schomberg, dont il porte le prénom.

Si inquiétude il y avait, elle se dissipe rapidement car la jeune mère plaisante par lettre avec son cousin Roger de Bussy-Rabutin en lui reprochant de ne l'avoir pas félicitée sur cette naissance :

Je vous trouve un plaisant mignon de ne m'avoir pas écrit depuis deux mois. Avez-vous oublié qui je suis et le rang que je tiens dans la famille ? [...] Eh bien je vous apprends, quand vous en devriez enrager, que je suis accouchée d'un garçon, à qui je vais faire sucer la haine contre vous avec le lait, et que j'en ferai encore bien d'autres, seulement pour vous faire des ennemis⁵².

Au cours de cet été 1648, Henri sympathise avec le cousin de son épouse, ce gentilhomme qui a déjà connu les réduits de la Bastille pour ses insolences. Avec Marie, ils rendent visite à Jacques de Neuchèze dont les deux cousins Rabutin sont héritiers. Le prélat réside dans son abbaye de Ferrières, où il leur offre bonne chère.

Veuf depuis dix-huit mois, Roger apprécie la compagnie de sa famille. Cinq années plus tôt, il avait épousé une petite-fille de Jeanne de Chantal, cousine germaine de Marie, Gabrielle de Toulangeon, fille de l'avidité Françoise, celle-là même qui avait tenté de prendre en otage la fortune de Marie. Au contraire de sa mère, Gabrielle est douce et spirituelle. Moins de trois années après son mariage, à vingt et un ans, elle a succombé aux suites d'un troisième accouchement. Roger est profondément affecté de cette disparition et se rapproche du couple Sévigné, qui lui offre son soutien : « Il faut en revenir à vous dire, lui rappelle Marie, que monsieur de Sévigné et moi nous vous aimons fort, et que nous parlons souvent du plaisir qu'il y a à être avec vous ⁵³ ».

Bussy s'est dépeint d'une manière que ne démentent pas ses portraits : « les yeux grands et doux, la bouche bien faite, le nez grand, tirant sur l'aquilin et le front avancé, le visage ouvert, la physionomie heureuse, les cheveux blonds, déliés et clairs ⁵⁴ ». Malgré son chagrin, il aime badiner avec sa « belle cousine ». Lorsque Marie est aux Rochers ou Bussy dans ses terres, un jeu épistolaire s'installe entre les jeunes gens. Roger cultive l'ambiguïté : « Je m'aperçois que vous prenez une certaine habitude de me gourmander, qui a plus l'air de maîtresse que d'amie ». Plaisantant sur l'humeur versatile de sa cousine, il écrit : « Il est vrai que vous êtes aussi prompte à vous apaiser qu'à vous mettre en colère ⁵⁵. » Voilà que naît entre eux l'habitude d'écrire des lettres plaisantes, de frôler les limites de l'audace et qu'ils appellent « rabutiner ⁵⁶ ».

Rabutiner, c'est jouer avec le double sens des mots, c'est rétorquer vivement, c'est faire du langage un jeu. Le rabutinage, dont le sens premier renforce leur appartenance familiale, devient une façon complice de s'entendre à demi-mot devant des tiers. Cette bonne humeur tendre constitue le terreau où s'épanouissent leurs relations.

Si Roger tient à sa cousine des propos à double entente, c'est parce qu'il devine son besoin d'être consolée. Il est au fait des frasques d'Henri qui collectionne les aventures et se serait confié à lui. Aussi lui conseille-t-il à mots couverts de se détourner de la maternité : « Tenez-vous-en donc, si vous m'en croyez, au